



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2794 | 64^e année | Du 20 mai au 2 juin 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

Du bonheur de divorcer...

C'est à se demander si, dans quelques années, le mariage représentera encore quelque chose. On pourra désormais quitter sa femme ou son mari comme on change de coiffeur ou de boulanger.

M^{me} Alliot-Marie, ministre de la Justice, se prépare à porter au mariage un nouveau coup de canif. Elle-même divorcée et compagne d'un politicien, voilà qu'elle concocte depuis le mois de mars un projet de loi simplifiant encore la procédure du divorce par consentement mutuel et la rendant, dit-on, plus du tout "traumatisante"... Il n'y aurait plus besoin de se déplacer, puisqu'on ne passerait plus devant le juge des affaires familiales. La raison avancée serait de désengorger les tribunaux et de réduire les coûts...

Certes, pour le moment, on ne parle que de couples sans enfants, mais ce nouveau pas dans le déjudiciarisation du mariage transforme celui-ci en un contrat révocable selon l'air du temps, effaçant son statut d'institution selon la loi naturelle, éliminant l'engagement de soutien mutuel entre les époux. C'est assurément une régression vers la barbarie, ôtant aux rapports conjugaux tout sens de la responsabilité de l'un envers l'autre. On va ainsi vers une société d'atomes abandonnés à eux-mêmes, le comble de la dissociation que décrivait Marcel De Corte.

Comme pour l'avortement qui laisse bien des femmes marquées pour la vie, personne ne semble se soucier du sort du plus fragile dans le couple qui peut ne pas se relever d'une telle rupture assumée à la légère par l'autre. L'individualisme, c'est toujours finalement la loi du plus fort.

VOILE INTÉGRAL

Sarkozy

joue avec le feu



page 5

■ SÉMANTIQUE

Vous avez dit politique ?

Dans la bouche du chef de l'État, la « *politique* » désignerait le jeu politicien, les promesses qui n'engagent à rien, la tambouille électoraliste.

Relever des inepties dans la bouche ou sous la plume de Nicolas Sarkozy est chose facile, mais le 5 mai dernier, il a dépassé les limites de l'indécence. Rencontrant à huis clos comme tous les mois les députés UMP à l'Élysée, il leur aurait déclaré, si l'on en croit certains convives : « *Mi-2011, on pourra dire qu'on a fait passer tout notre programme de réformes. Après, fin 2011, on ne fera que de la politique.* »

La plupart en ont conclu qu'il annonçait ainsi de façon implicite sa candidature en 2012. Peu nous importe. Ce qui est effarant dans cette ânerie présidentielle, c'est

qu'il dit expressément que ses réformes - celle des retraites, celle des collectivités territoriales, la lutte contre l'insécurité, la défense de l'agriculture (l'énumération est de lui), tout cela n'est pas de la politique ! Vivement fin 2011, on pourra alors se livrer au jeu politicien, aux promesses qui n'engagent à rien, à la tambouille électoraliste. Ça, c'est de la politique...

À cette différence près que ce n'est point la politique dont la France a besoin ! Il faut à notre pays quelqu'un qui sache que la politique est l'art de servir le bien commun, l'intérêt général et supérieur de la cité, de la pa-

trie. M. Sarkozy, s'il avait lu Maurras (ne rêvons pas !) saurait que c'est le grave défaut des hommes de la République que de ne plus comprendre le mot politique qu'*« en mauvaise part : politique mène alors à politiquer et à politicien »*. Pourtant, on n'avait encore jamais entendu un homme dit politique oser s'enorgueillir de faire de la politique dans ce sens-là.

Espérons que les électeurs de 2012 sauront lui donner le zéro pointé qu'il mérite. Nous avons toujours dit de ce président d'occasion qu'il était l'extrême contraire de ce que pourrait être même le plus médiocre des rois



de France. Ceux-ci sauraient au moins que la politique est une science, un métier, un art qui suppose, dit encore Maurras, « *instruction, éducation, apprentissage, compétence, [donc aussi] les conditions naturelles de toutes ces choses* » dont, bien sûr, l'hérédité de la fonction (*Enquête sur la monarchie*). Puissions-nous sans tarder voir se rétablir ce régime qui aurait au moins pour principal intérêt de rendre impossible l'irruption au sommet de l'État d'un tel olivier.

Michel Fromentoux

■ RELIGION

Benoît XVI au Portugal :

Victoire du pape sur les flagellateurs



PAGE 8

■ COMBAT DES IDÉES

Décryptage d'un contresens historique :

La violence religieuse est-elle un mythe ?

PAGE 14

■ DÉFENSE

Faut-il investir dans la défense antimissile ?

Un bouclier trop lourd à porter

PAGE 16



❑ FACE AUX MARCHÉS

Le cauchemar de l'euro

Les milliards ont valsé, mais l'euphorie saisissant les marchés fut éphémère. Tandis que les gouvernements sont livrés au désarroi, la BCE trahit ses principes et la Commission européenne endosse un rôle inédit.

Angela Merkel aura payé comptant son adhésion contrainte au plan de sauvetage de la Grèce et de la monnaie unique, dispositif adopté par les seize pays de la zone euro la veille de l'élection régionale de Rhénanie du Nord-Westphalie. En perdant le contrôle de ce *Land* au profit des sociaux-démocrates et des Verts, le chancelier se voit privé de la majorité au Bundesrat, la chambre des *Länder*, ce qui ne manquera pas de peser sur les futures décisions du gouvernement fédéral.

L'argent des autres

Après la valse des milliards, les Allemands et autres "vertueux" du continent peuvent se demander si le jeu en valait la chandelle. Car, passé le boom du lundi 10 mai, qui aura offert l'opportunité aux spéculateurs avisés d'enregistrer de substantielles prises de bénéfices, et permis au président de la Commission européenne José Manuel Barroso de déclarer sans rire que l'euro « *est désormais hors de portée* », l'euphorie est rapidement retombée, comme la valeur de la monnaie unique. Prodiges d'un argent qu'ils ne possèdent pas, ou pour une faible part, les Seize de la zone euro n'avaient pourtant pas lésiné sur les moyens. Dans un premier temps, ils ont créé conjointement avec le FMI un fonds d'urgence de 110 milliards d'euros, destiné avant tout à la Grèce. Le gouvernement Papandréou a déjà demandé 20 milliards. Comme cette aide était manifestement insuffisante pour convaincre les marchés, les Seize ont mis 750 milliards d'euros supplémentaires sur la table. Façon de parler, car cette somme se décompose ainsi : les États de la zone euro offrent en fait leur garantie à un fonds européen de 440 milliards empruntés sur les marchés à un taux non précisé, l'argent ainsi levé devant servir à acheter les titres de dette des pays en difficulté (on songe d'abord à l'Espagne et au Portu-



La Banque centrale européenne s'est résignée à racheter des obligations d'États.

gal) ; de son côté, le Fonds monétaire international s'engage pour 250 milliards de prêts aux États en faisant la demande ; enfin, la Commission de Bruxelles va emprunter sur les marchés financiers 60 milliards pouvant alimenter des prêts aux États membres.

Les États sous tutelle ?

L'implication de la Commission européenne dans ce genre d'opération est une grande nouveauté, de même que le renoncement de la Banque centrale européenne à l'un de ses principes fondamentaux : la BCE s'est en effet résignée à financer les déficits publics en émettant de la monnaie pour racheter des obligations d'États européens, une décision qui ne va pas contribuer au redressement de l'euro et qui, en attendant, soulève l'indignation outre-Rhin. Le Royaume-Uni, détenteur de 14 % du capital de la BCE bien que n'étant pas dans l'Euroland, a fait part de sa réprobation.

Mais c'est le positionnement de la Commission européenne, devenue un prêteur de dernier recours, qui peut être le plus lourd de sens politique. José Manuel Barroso n'a d'ailleurs pas tardé à dévoiler ses intentions en proposant une surveillance communautaire des budgets nationaux, prélude à une gouvernance économique européenne. On sait que l'idée d'un tel transfert de souveraineté, aux dépens des États, compte pas mal d'adeptes dans les cercles politiques français. Le commissaire aux affaires économiques, le Finlandais Olli Rehn, a été encore plus explicite que son patron, en demandant l'instauration d'un droit de regard de l'Eurogroupe sur la préparation de chacun des seize budgets nationaux. Au passage, il a estimé que la France et l'Italie devaient faire « *plus d'efforts* », malgré le gel annoncé de leurs dépenses publiques. À la faveur de la crise de l'euro, on voit ainsi se dessiner un projet de mise sous tutelle des États.

Faut-il s'en étonner ? Les gouvernements concernés, y compris celui de la France, usent trop souvent d'un double langage, selon qu'ils s'adressent à leurs propres populations ou qu'ils traitent avec les décideurs de Bruxelles. Si aujourd'hui les commissaires européens se montrent à ce point audacieux, c'est bien parce qu'ils prennent la mesure du désarroi de gouvernements nationaux prompts à se raccrocher aux branches communautaires. Ainsi, c'est à la demande des gouvernements des Seize de l'Eurogroupe que la Commission a décidé d'ouvrir le chantier de la coordination économique et de la surveillance renforcée des budgets nationaux.

Utopies et réalités

La docilité des gouvernements socialistes grec et maintenant espagnol et portugais, imposant des remèdes de cheval à leurs peuples, est révélatrice de la grande peur de dirigeants qui ont beaucoup promis pour se faire élire et se retrouvent pris dans la nasse de leurs contradictions. Et tout cela pour quel résultat ? On voit bien que les marchés, c'est-à-dire les investisseurs, épargnants et spéculateurs, dictent leurs conditions aux politiques dépassés par les événements. En témoigne l'impact problématique des plans de sauvetage sur la crédibilité monétaire de la zone euro.

Alors que la dette souveraine des États de la zone euro s'élevait l'an dernier à 7 000 milliards d'euros, que représentent les 440 milliards de garantie prévus par les Seize ? Et que vaut la garantie d'une entité pareillement endettée ? Les démocraties européennes récoltent les fruits amers de leurs utopies égalitaristes et consuméristes - le consumérisme étant la perversion de la consommation raisonnée, celle-là même qui risque de pâtir des programmes d'austérité. Aussi, quand la chienlit monétaire se répand en Europe, où se conjuguent les hausses d'impôts et les déficits publics, les investisseurs et détenteurs de grandes fortunes vont voir ailleurs, un tourisme financier que simplifie la mondialisation. L'argent et le savoir-faire dont aurait bien besoin notre économie partent dans la région Asie-Pacifique, là où l'on ne se paie pas de mots. Là où, sans relâche, la fourmi de la fable accomplit sa tâche. ■

Guy C. Menuisier

» PROPAGANDE

Dans la soirée du 4 mai, France 2 a proposé une plongée « *au cœur de la gendarmerie* ». L'émission, animée par Michel Drucker, aurait coûté 700 000 euros, la moitié étant à la charge de la gendarmerie. Au nom du Syndicat national des journalistes, Dominique Pradalié a protesté auprès de l'AFP : « *La gendarmerie donne l'impression que le service public est à vendre* ». Une fois n'est pas coutume, nous dirons plutôt qu'il a honoré son appellation... Ce "programme d'État" a rassemblé 3,5 millions de téléspectateurs. Soit beaucoup moins que *D'House* diffusé à la même heure sur TF1 (8 millions).

» SARKO TV

Tandis qu'il assistait à la finale de la coupe de France de football le 1^{er} mai, le président de la République se serait fait huer après son apparition sur un écran géant. Faut-il incriminer des spectateurs irrespectueux ? Selon *L'Express*, une erreur aurait été commise par un technicien. En effet, l'ordre serait donné de ne pas montrer d'image du chef de l'État en pareilles circonstances...

» PRÉSIDENT VRP

« *Faites comme Madame Bruni. Optez pour un petit modèle français*. » Tel est le slogan choisi par Sixt, une société allemande proposant des voitures en location. Gageons que cet humour ne sera pas du goût du chef de l'État.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : Gérard Bedel
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc

Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé



Glané dans la presse

❑ **Immigration** - Dans un dossier de la livraison de mai fort bien construite, ayant pour titre *Internet : Faut-il en avoir peur ?*, le mensuel *La Nef* publie le témoignage d'un musulman chiite irakien, Joseph Fadelle, qui s'est converti au catholicisme. Dans un autre article, le sociologue Jean-Paul Gourévitch revient sur les réalités de l'immigration et affirme qu'il « *faut*

abandonner le slogan selon lequel l'immigration est une chance pour la France ».

❑ **Islam** - Louis Chagnon publie dans *Reconquête* (70 boulevard Saint-Germain, 75005 Paris) un passionnant article sur *L'Islam dans les entreprises françaises*. Sa lecture amène à relativiser les effets de manches des petits imprécateurs de la République qui font de la France une cible au sujet de la colonisation. Dans cette même livraison, on aura plaisir à lire un entretien avec l'historien Jean de Viguier. Des pages qui permet-

tent de se sentir encore plus Français ! À lire aussi, l'incroyable histoire du tunnel de l'île de Ré élaboré par les prisonniers de l'OAS.

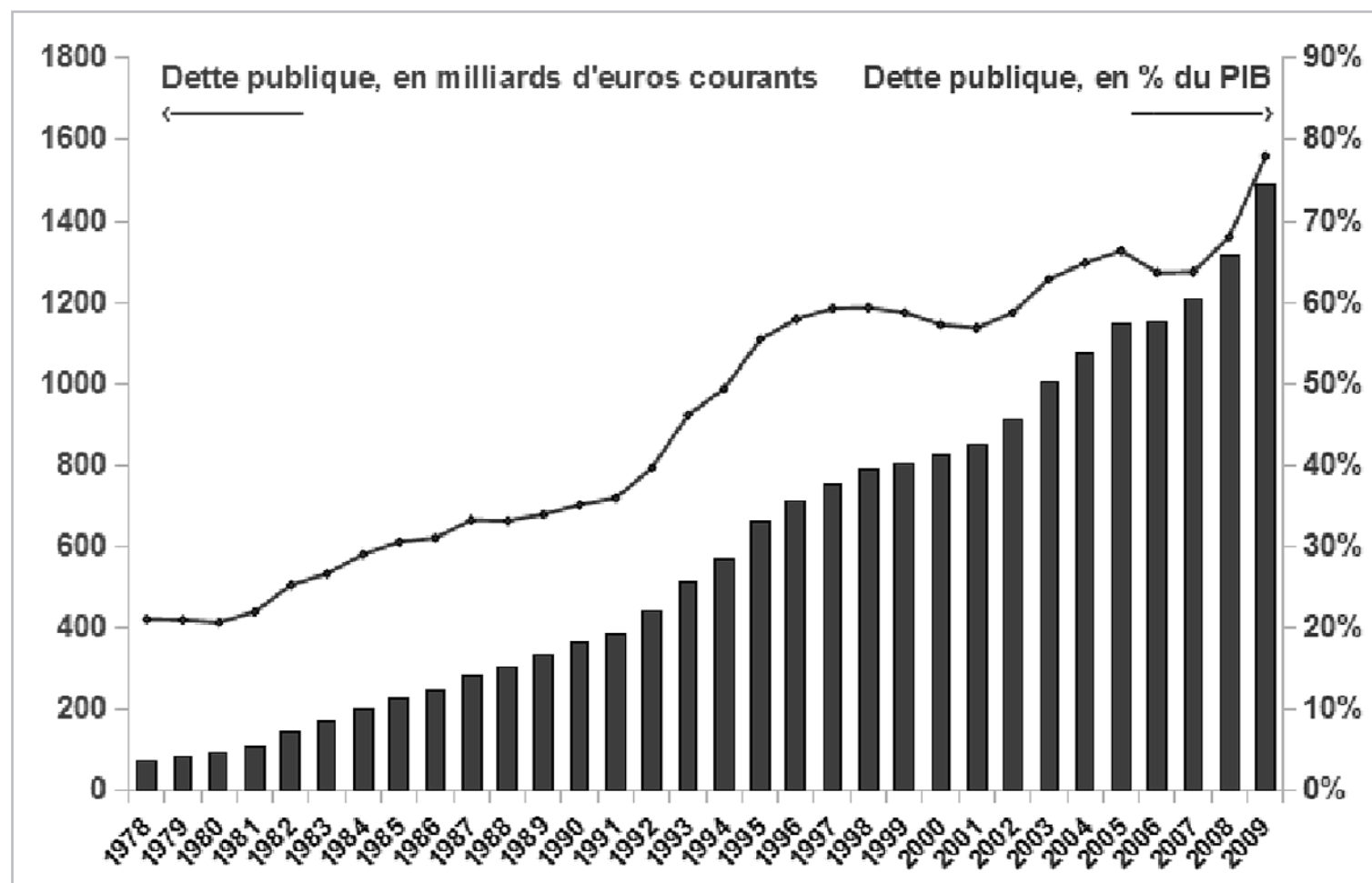
❑ **Algérie française** - *ADIMAD*, c'est le bulletin de l'Amicale pour la défense des intérêts moraux et matériels des anciens détenus et exilés politiques de l'Algérie française (68 traverse des Loubes, 83400 Hyères). Informations et articles rappellent les combats de ceux qui ont défendu l'honneur de la France contre le parjure gaulliste.

Christian Lestang

■ PANIQUE EN EUROLAND

La République démissionne

Confrontés à la crise des dettes souveraines, les dirigeants politiques peinent à assumer leurs responsabilités. Le long terme étant étranger à leur horizon, ils n'inspirent aucune confiance aux marchés et doivent se réfugier derrière l'Europe...



Après avoir livré les *traders* à la vindicte populaire, les responsables politiques ont désigné un nouveau bouc émissaire, en l'occurrence les agences de notation. Leur influence est incontestable : le 28 avril, après la rétrogradation de l'Espagne par Standard & Poor's, l'indice Ibex-35 de la bourse de Madrid avait brusquement chuté, terminant en baisse de 2,99 %, tandis que, face au dollar, l'euro tombait à son plus bas niveau depuis un an. Cela dit, c'est somme toute injustement qu'on a accusé ces agences

de promettre la faillite de la Grèce : tout au plus en ont-elles évalué le risque à 25 %. De quoi effrayer investisseurs et spéculateurs, au demeurant. Au point que ceux-ci ont pu juger Athènes moins fiable que Buenos Aires ou Caracas.

La prééminence du politique

Irrationnels, les marchés ? Sans doute, puisqu'ils concèdent à la France des taux préférentiels en dépit de son déficit abyssal. Sa-

luons les miracles accomplis par l'Agence France Trésor : la dette dont elle a la charge avoisinait fin 2009 les 1 500 milliards d'euros, culminant à 77,6 % du produit intérieur brut. Mais les arbres ne montent pas jusqu'au ciel... La défiance des marchés vient rappeler à l'ordre des dirigeants irresponsables - démocratie oblige. De ce point de vue, loin de constituer une négation du politique, la crise des dettes souveraines en souligne la prééminence. « *Que les dirigeants européens accusent la spéculation, c'est de bonne*

guerre », commente Marc de Scitiaux (blog de l'Institut Turgot, 13/05/2010) « *Mais ils font une erreur d'analyse qui risque de leur coûter cher dans l'avenir. Car ce n'est pas la spéculation qui a attaqué la Grèce avant-hier, le Portugal ou l'Espagne hier et, qui sait, la France demain, même si celle-ci peut amplifier les mouvements. C'est infiniment plus sérieux et plus fondamental : c'est l'épargne mondiale qui marque sa méfiance et se détourne des "États providence" financés par la dette.* »

Des États dont l'impuissance apparaîtra d'autant plus criante qu'ils prétendront à l'omnipotence. Faut-il que le ministère de la Culture s'obstine à offrir leur premier livre à des nouveaux-nés ? Qu'importe l'amour de Frédéric Mitterrand pour les enfants, la France dispose sans aucun doute de meilleures nourrices ! En revanche, le Premier ministre eût été bien inspiré de jouer les pédagogues. Sans doute l'opinion serait-elle plus disposée que jamais à s'entendre dire que la nation ne pourra pas vivre éternellement à crédit. Hélas, François Fillon s'avoue tétanisé par la « *rigueur* ».

Les girouettes de l'UMP

Quant aux girouettes de l'UMP, elles ont fait la preuve de leur lâcheté en s'attaquant au bouclier fiscal. Un bouclier dont la construction releva certes du bricolage, et dont on peut discuter l'intérêt. Reste qu'il suffit de quelques atermoiements pour le fragiliser durablement. Les candidats à l'évasion fiscale savent ce que vaut la parole d'un État républicain ! Dans ces conditions, quelle crédibilité les marchés financiers peuvent-ils accorder aux pouvoirs publics érigeant en « *priorité* » la réduction des déficits publics ?

Apparemment, l'Europe demeure la seule voie de salut. Les circonstances forçant la main aux gouvernements, la Commission de Bruxelles avance ses pions. Selon la traduction que l'on fait de sa communication du 12 mai, disponible uniquement dans la langue de Shakespeare, elle propose que lui soient *présentés* ou *soumis* à l'avenir les projets de budgets nationaux. Les souverainetés les plus alarmistes dénoncent un nouvel abandon de souveraineté. À l'inverse, certains y voient un moyen, pour les Exécutifs nationaux, de s'émanciper via Bruxelles de la pression parlementaires. Le cas échéant, la technocratie européenne n'en demeurerait pas moins le paravent de la déliquescence du politique. Triste constat. ■

Grégoire Dubost

■ NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Comme le vent tourne...

Un coup à gauche, un coup à droite, un coup écolo, puis à droite toute ! Comme une girouette, la politique de la République change de cap au gré des variations de l'opinion publique...

Et lorsque nos gouvernants n'osent pas prendre certaines décisions qui risquent d'être impopulaires - par exemple l'encadrement des budgets nationaux - il y a une bouée de sauvetage : on fait prendre lesdites décisions par les instances européennes.

Le tour est joué : le gouvernement n'est pas responsable, c'est l'Europe qui a décidé. Et voilà comment la France abdique sa souveraineté.

Si vous ne voulez pas que cette situation continue, il est temps de travailler à faire réfléchir nos compatriotes sur la nécessité de régler les problèmes en fonction du seul intérêt national, et sur l'importance, pour un régime, de disposer de la durée pour ne pas dépendre des fluctuations de l'opinion.

C'est à quoi s'emploie *L'Action Française 2000*. Nous avons besoin de votre aide pour faire progresser le journal. Vous aussi participez à la souscription. Vous ne le regretterez pas. ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



Liste n° 5

Virements réguliers : Mlle Lopez, 5 ; Jean-Pierre Lopez, 5 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Jean-Pierre Lamy, 30.

Jacques Lamonerie, 100 ; « *En souvenir de mon Père* », Ernest Berger, 100 ; Mlle Renée Raufast, 300.

Total de cette liste : 623,27 €
Listes précédentes : 4.106,23 €

Total : 4 729,50 €

RAPPORT

L'école à bout de souffle

La Cour des comptes pointe les déboires de l'Éducation nationale : inégalités, échec scolaire, organisation archaïque... Elle propose d'adapter les politiques aux réalités locales et d'augmenter le budget du primaire.

Le rapport de la Cour des comptes publié le 12 mai sous le titre *L'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves* a produit l'effet d'une bombe chez les aveugles et les idéologues. À nous il n'a rien appris, car depuis des années nous dénonçons cette Éducation dite nationale pléthorique et engoncée dans des "pédagogies" toutes plus irréalistes les unes que les autres.

Archaïsme et centralisation

D'une enquête menée durant deux ans sur les établissements de six académies, ces messieurs de la Cour des comptes qui, à défaut d'avoir toujours des idées lumineuses, gardent au moins le souci de la bonne utilisation de l'argent public, ont conclu que l'école coûte cher, qu'elle favorise les inégalités et ne sait pas traiter l'échec scolaire. Bravo, la "démocratisation" ! Cette fois, le rapport est accablant : il dénonce le système lui-même et ce qui est une « spécialité » de la France au sein des pays développés : « une très forte inégalité dans les résultats des élèves ». Et ce, malgré un budget très important consacré à l'Éducation - près de 53 milliards d'euros en 2010 ! Le modèle d'organisation est jugé beaucoup trop archaïque, « adapté à une période où seule une minorité d'une classe d'âge - 20 % en 1970 - suivait tout le parcours de l'enseignement scolaire et obtenait le baccalauréat ». Il tend, du coup, à privilégier les élèves sans difficultés particulières. Les redoublements, pratique dans laquelle le système français est « champion », sont trop nombreux et coûtent deux fois plus cher que l'éducation prioritaire. L'administration est estimée trop centralisée : elle propose et impose, depuis les bureaux de la rue de Grenelle, des réformes pour



tout le territoire français. Un exemple : la récente mise en place de deux heures de soutien individualisé hebdomadaire dans tous les établissements, qu'ils soient prestigieux ou qu'ils soient confrontés à de graves difficultés. La Cour des comptes propose d'adapter les politiques éducatives - et les moyens accordés - à la réalité des milieux et des villes. Elle demande aussi d'augmenter le budget de l'école primaire, disant très justement que « c'est précisément à ce niveau qu'il convient de commencer à lutter contre les carences scolaires les plus graves ». Il est vrai en effet qu'envoyer en sixième des enfants (un sur six) ne sachant ni écrire ni lire couramment ne saurait promettre une scolarité réussie... Toujours désireux de retomber sur ses pieds, le ministère a salué ce rapport comme une « contribu-

tion importante au débat », mais a jugé qu'il faisait « trop peu de cas » des réformes engagées depuis 2005 et dont les effets ne sont pas encore connus...

La cause du mal

Disons tout net la cause du mal : la République des Droits de l'Homme a érigé l'Homme en absolu et a entrepris de l'éduquer. Elle s'est arrogé le monopole de l'enseignement, non pour former une élite, mais pour régénérer l'espèce, arracher le futur citoyen à son appartenance religieuse et à sa condition familiale et sociale et développer en lui la "vertu" qui lui permettrait de fondre sa volonté dans la "volonté générale". En somme, dans la ligne de Rousseau, forger l'électeur idéal de la démocratie idéale et prolonger par l'école l'œuvre de la Révolution comme le proclamait

Jules Ferry. De ce détournement totalitaire des finalités de l'enseignement vient le laïcisme empêchant les enfants de vivre selon la moindre référence surnaturelle, même dans les écoles dites "libres" sous contrat. Vient aussi de ce totalitarisme éducatif, encore aggravé par le fameux plan Langevin Wallon de 1947, toutes les réformes ou plutôt "expériences" calamiteuses accomplies au sein du "Mammouth" de la rue de Grenelle par une horde de pédagogues, sociologues, psychologues, psychiatres, syndicalistes...

Séparer l'école de l'État

Ces réformes, jointes au prolongement exagéré de la scolarité obligatoire, à l'invention du "collège unique" égalitariste et à l'impossibilité qui s'ensuit de reconnaître le mérite et de donner leurs chances aux meilleurs (lesquels aujourd'hui fuient s'ils le peuvent vers les écoles préparatoires...) ont transformé bon nombre d'établissements en foutoirs et multiplié le nombre des illettrés et des "sauvageons", tandis que le mythe du droit au diplôme donne à plus de 80 % des jeunes un baccalauréat sans valeur, qui en conduit un sur trois au chômage multipliant ainsi les jeunes aigris. Un échec aussi flagrant qui ne serait toléré d'aucune entreprise dans le pays, et qui empêche la France d'intégrer sa jeunesse, postule la séparation de l'école et de l'État, la réhabilitation de l'apprentissage, la réinsertion de l'école dans les communautés du sang, de la religion, du métier, du voisinage, en rendant leurs responsabilités naturelles aux familles, aux congrégations religieuses, aux collectivités locales, qui ont quelque chose à transmettre (éduquer c'est transmettre). L'État ne devrait alors jouer qu'un rôle de suppléance avec, bien sûr, droit de regard au nom du bien commun, et les parents recevraient de cet État, grâce au bon scolaire, les moyens d'une entière liberté de choix entre les établissements. Tant que sévit l'idéologie dominante cette profonde remise en cause sera impossible et la Cour des comptes pourra recommencer le même rapport tous les quatre ou cinq ans... ■

Michel Fromentoux

D'Henri IV à Jean IV

Le 14 mai, jour même du quatre centième anniversaire de l'assassinat d'Henri IV, SAR le prince Jean, duc de Vendôme, publiait dans la page Débats du *Figaro* un vibrant article sur son aïeul, rappelant que c'est, au XVI^e siècle, la loi de succession qui, rendant le pouvoir indépendant des factions, permit à Henri IV d'affirmer « sa volonté déterminée d'assurer ce qui a toujours été le principal souci des Capétiens : l'unité des Français », comme allait devoir agir plus tard Louis XVIII. Il présente ensuite le grand roi : « Prince moderne et réformateur, son action au tournant de deux siècles reste une source d'inspiration pour la politique d'aujourd'hui. Son soutien à l'agriculture, popularisé par son mot sur la "poule au pot", comme celui qu'il a apporté aux entreprises industrielles et commerciales en s'appuyant sur les techniques les plus contemporaines, préfigurent les meilleurs aspects des interventions de l'État aujourd'hui. Il en va de même pour sa réforme de l'enseignement et sa politique culturelle. Ce n'est pas le moindre paradoxe que cet "homme pressé" - ce qu'attestent ses aventures féminines, mais aussi le pressentiment qu'il avait de sa mort prochaine - fut en même temps un homme du "temps long". À plus d'un titre. Fondant une nouvelle branche de France, les Bourbons, il identifiait sa légitimité à cette continuité familiale ancrée dans la construction de la France. Roi bâtisseur, il jeta à Paris les bases d'un nouvel urbanisme. Et tandis que son ministre Sully n'y voyait déjà que "quelques arpents de neige", il fut visionnaire quant à l'avenir de l'Amérique. » Un homme du "temps long", c'est justement ce qui manque à la France dans nos années cruciales. Vivement Jean IV sur les pas d'Henri IV !

M.F.

Satanisme à Clisson



Rares sont nos lecteurs sachant l'existence d'un *Hellfest* (littéralement *Festival de l'enfer*) qui doit se tenir à Clisson du 18 au 20 juin prochains. Il s'agit es-

sentiellement de donner l'occasion de se produire à des groupes rock vociférant des appels à la haine du christianisme et au meurtre des chrétiens. Le pire est que ce festival qui vient souiller une terre chouanne est en partie financé par le conseil régional des Pays de la Loire, dont le président, Jacques Auxiette, veut soutenir « la diversité et la place qui doit être faite aux musiques actuelles » (sic). Musiques actuelles ? Allez visiter le site *Catholiques en campagne*, vous comprendrez tout de suite : « On vous dit : "folklore", vous répondez : "danse bretonne", "contes régionaux". Perdu ! Il fallait dire : "Pissez sur le Christ et

tuez le prêtre, suivez la nature - louez la bête." C'est le folklore nouvelle génération, sorti tout droit de la chanson Jesus-Christ sodomized du groupe Marduck, annoncé au Hellfest 2010. »

Mutisme des politiques

« D'après Yoann le Nevé, cofondateur de ce festival - le plus grand de "heavy metal" en France - "c'est uniquement des mises en scène, du folklore". Sous-entendu : laissez-nous donc tranquilles, bande de passéistes, de toute façon vous ne comprenez rien au métal rock". » Les hommes politiques restent muets ou disent que c'est du "second de-

gré"... , sauf Philippe de Villers et Christine Boutin qui condamnent ce « festival sataniste ». Une pétition est d'ores et déjà lancée pour être envoyée au préfet, au maire et au procureur, à toutes les autorités compétentes pour faire interdire cet exhibitionnisme profanateur. La lire et la signer en ligne : www.catholiques-en-campagne.fr Il serait temps que les habitants de Clisson se réveillent et se rappellent la chanson de M. de Charette. « M. de Charette a dit à ceux d'Clisson : Le canon / Fait mieux danser que le son du violon ! / Prends ton fusil Grégoire / Prends ta gourde pour boire, / Prends ta Vierge d'ivoire. » ■ M.F.

» GRIFFE ROYALE

Tableaux, porcelaine, cristallerie et textiles sont autant de produits disponibles sous la marque du prince Jean. Le duc de Vendôme explique sa démarche sur la page d'accueil du site Internet dédié à sa "griffe" (princejean.fr) : La marque Prince Jean, que je crée aujourd'hui, voudrait traduire diverses formes d'"excellence française". Puisse-t-elle aussi aider à en susciter et à favoriser l'expansion. »

VOILE INTÉGRAL

Sarkozy joue avec le feu

Le vote d'une loi contre le port du voile intégral rassurerait peut-être l'électorat courtisé par l'UMP, mais il pourrait fournir à cette pratique une publicité inespérée, faute de s'appuyer sur des bases juridiques suffisamment solides.

Un projet de loi prohibant le port de voile intégral ou, plus vraisemblablement, la dissimulation du visage dans l'espace public, devait être présenté en Conseil des ministres mercredi dernier, 19 mai. Dans l'attente d'en découvrir la teneur, on se demandait par quelle prouesse juridique le garde ses Sceaux prétendrait dissiper les menaces de censure soulignées le 25 mars par le Conseil d'Etat.

Une conception élargie de l'ordre public

Inutile d'invoquer la laïcité : « Elle ne peut s'imposer directement à la société ou aux individus qu'en raison des exigences propres à certains services publics (comme c'est le cas des établissements scolaires). » La sauvegarde de la dignité humaine ne serait pas une base beaucoup plus solide. En effet, la Cour européenne des droits de l'homme l'a jugée indissociable de la protection du "libre arbitre", tandis qu'elle se penchait sur les évènements d'une femme soumise aux sévices de deux complices : les salafistes peuvent compter sur le soutien des sado-masochistes ! Quant à la sécurité publique, elle constituerait « un fondement très solide pour une interdiction de la dissimulation du visage, mais seulement dans des circonstances particulières » ; en l'absence de troubles avérés, une interdiction générale reposerait « sur une logique artificiellement préventive » - laquelle n'a jamais été admise par la jurisprudence. En définitive, seule une acception élargie de "l'ordre public" pourrait s'accommoder de la lubie présidentielle. Il faudrait y voir, selon les termes du Conseil d'Etat, « le socle d'exigences réciproques et de garanties fondamentales de la vie en société ». « Mais une telle conception, juridiquement sans précédent, serait exposée à un sérieux risque



de censure constitutionnelle ou conventionnelle, ce qui interdit de la recommander », ont conclu les magistrats.

1 900 cas en France

Or, une censure de loi « sonnerait comme une défaite de la République. Il est donc essentiel de bien peser les enjeux et les risques d'une telle interdiction », avait prévenu la mission d'information parlementaire sur le voile intégral, dans son rapport publié en janvier dernier. Les élections régionales et la déroute de l'UMP auront ouvert la voie aux plus téméraires.... Au risque de faire la publicité d'une pratique certes en progression, mais qui demeure marginale. 1 900 femmes porteraient le voile intégral sur le territoire national, selon les estimations du ministère de l'Intérieur (dont 270 établies

dans les collectivités d'outre mer). La moitié seraient âgées de moins de trente ans, et l'immense majorité (90 %) auraient moins de quarante ans. Les deux tiers seraient des Françaises, parmi lesquelles la moitié appartiendraient aux deuxième et troisième générations issues de l'immigration. Fait remarquable, un quart des femmes intégralement voilées seraient des converties.

En quête d'identité

« Il s'agit d'une pratique anté-islamique importée ne présentant pas le caractère d'une prescription religieuse », a rapporté Eric Raoult au nom de la mission parlementaire. « Elle participe de l'affirmation radicale de personnalités en quête d'identité dans l'espace social mais aussi de l'action de mouvements intégristes extrémistes ; elle représente un

défi pour de nombreux pays. » Et de citer M^{me} Nilüfer Göle, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, faisant le constat que « les filles portant le foulard en France sont plutôt en rupture avec la manière traditionnelle dont le portait leur mère ou leur grand-mère ». La même analyse serait valable au sujet des femmes portant volontairement le niqab, auxquelles la mission a attribué deux motivations : « en premier lieu, la recherche de pureté dans la pratique d'un culte plus austère ; en second lieu, la volonté de prendre ses distances avec une société jugée pervertie ».

De grands principes

Prenant acte de la situation, les parlementaires ont proposé, entre autres, de « renforcer la formation civique délivrée dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration ». Si la interdiction devait être votée - puis appliquée... -, des stages de "citoyenneté" seraient peut-être imposés aux contrevenants. Sans doute y inculquerait-on le principe de laïcité, censé permettre, selon nos députés schizophrènes, « l'intégration à la communauté nationale de ceux qui rejoignent la France pour y travailler et y vivre », mais « n'interférant pas dans leur culture et leur religion ». « Lutter contre le port du voile intégral c'est [...] faire œuvre de libération », a encore proclamé le rapport parlementaire. « C'est notre vivre ensemble fondé sur l'esprit des Lumières qui est bafoué », a confirmé André Gérin. Les pouvoirs publics se fourvoient dans l'idéologie contractualiste. Laquelle exclut fort logiquement la perspective d'assimilation - un processus dont l'aboutissement tient moins aux volontés individuelles qu'à l'enracinement progressif des générations. Renouant avec ses grands principes, la République se remémorera-t-elle également ses velléités totalitaires ? Selon les révélations du Figaro (04/05/2010), le ministre Eric Besson serait « disposé » à exposer à la déchéance de leur nationalité des Français coupables d'« atteintes caractérisées aux valeurs fondamentales de notre République ». Les royalistes sont prévenus. ■

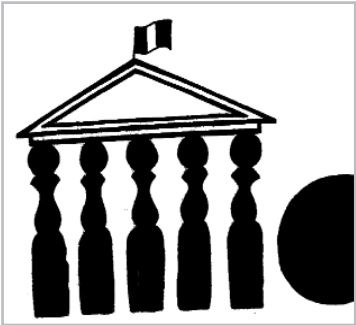
Grégoire Dubost

La grande traque

Trois affaires terribles ont défrayé la chronique médicale. Deux hôpitaux ont été condamnés très lourdement à payer des sommes astronomiques de dommages et intérêts en faveur de particuliers. Le premier cas concerne un service de radiologie qui était revenu sur un diagnostic échographique de trisomie suspectée. Or l'enfant né était trisomique. Le deuxième concerne une femme enceinte qui s'était fait avorter de jumeaux myopathes. Lors de la grossesse suivante, la biologie avait affirmé que l'enfant qui allait naître n'était pas porteur de la maladie, ce qui n'a pas été le cas. Le troisième, est celui d'un médecin qui aurait dû demander une recherche sur les chromosomes pour diagnostiquer un risque de maladie congénitale. Bien sûr les plaignantes ont argué du droit à l'avortement que leur offrait M^{me} Veil. Ces décisions judiciaires sont absolument épouvantables car ayant trois conséquences. La première est qu'elles consacrent et couronnent la traque eugénique au handicap, avec avortement obligatoire à la clé. La deuxième est qu'une fois de plus, il est demandé aux médecins une obligation de résultat ; ce qui est strictement opposé au code de déontologie qui stipule que le médecin a une obligation de service, mais n'est pas omniscient et peut statistiquement faire des erreurs, personne n'étant parfait sur terre. La troisième est que les tribunaux, outre la faute médicale toujours possible, ont estimé nécessaire de condamner les hôpitaux à payer. Or selon la loi dite "anti-Perruche", un plaignant ne saurait arguer d'un "préjudice de vie", la prise en charge des erreurs médicales relevant de la solidarité nationale. On imagine ce qu'aurait pu être de telles condamnations s'abattant sur un médecin libéral. Ainsi, est-il facile de comprendre pourquoi seulement un diplômé sur dix est prêt à s'installer en exercice libéral. Ce type de jugement est en train d'organiser la pénurie de médecins dans l'indifférence des pouvoirs publics et remet de facto entre les mains d'un certain nombre de juges tout l'avenir de la médecine en France. Ces juges qui, dans des affaires récentes comme celle d'Outreau, ont eu droit, eux, à l'erreur et ont bénéficié d'une impunité quasi-totale.

Docteur Jean-Pierre Dickès
Président de l'Association catholique des médecins, Infirmières et professionnels de santé

Chronique parlementaire



Deux chantiers prioritaires ont été identifiés par dix députés, radicaux de gauche et apparentés,

dans une proposition de loi enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 29 avril : d'une part, la suppression de références obsolètes à la peine de mort demeurant dans le Code civil ; d'autre part, l'abrogation des dispositions de la loi du 26 brumaire an VIII précisant que « toute femme désirant s'habiller en homme doit se présenter à la préfecture de Police pour en obtenir l'autorisation » - dispositions modifiées par deux circulaires de 1892 et 1909 autorisant le port du pantalon « si la femme tient par la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval ». Une fois n'est pas coutume, le texte verse délibérément dans l'ironie :

déposé le 1^{er} avril, il est censé tourner en dérision l'objectif de « délégitimation » assigné au Parlement par le président de la République. Au moins ses auteurs ont-ils le mérite de ne pas se prendre trop au sérieux...

Un vice-président pour la République

Tel n'est pas le cas de Michel Hunault, député Nouveau Centre de Loire-Atlantique. Sa proposition de loi constitutionnelle enregistrée le 13 avril vise à instituer « une fonction de vice-président de la République ». Feignant d'ignorer la mission de suppléance conférée au président du Sénat,

il affirme que la mort accidentelle du président polonais Lech Kaczynski ne peut « laisser indifférent sur l'organisation institutionnelle de notre démocratie ». Rédigé dans un style négligé, l'exposé des motifs témoigne d'une indigence affligeante, à l'image d'une démarche quelque peu hasardeuse. En effet, M. Hunault ne verrait apparemment aucun inconvénient à abroger les dispositions constitutionnelles stipulant selon quelles modalités doit être constaté l'empêchement du président de la République. Curieuse façon d'« assurer la continuité de l'État en cas d'événement tragique » ! Un travail typiquement parlementaire ? ■ G.D.

BELGIQUE

Touche pas à mon pays !

la Marche pour l'Unité de la Belgique n'a pas rencontré le succès que l'on pouvait espérer. Les organisateurs pointent les aléas du calendrier, mais cet échec relatif illustre la fragilité du royaume.

« *Le Belge est rouspéteur mais manifeste peu !* », c'est le constat un peu dépité de ce participant à la Marche pour l'Unité de la Belgique qui s'est déroulée à Bruxelles dimanche dernier. Ils étaient entre trois mille et cinq mille, les marcheurs tricolores, là où on en avait compté trente-cinq mille en 2007.

Rares étaient les politiques présents

C'est toujours Marie-Claire Houard que l'on retrouvait au premier rang des organisateurs. Cette Liégeoise, mère de famille sans aucun mandat politique, appartient à ce qu'il est d'usage de nommer la société civile. Pour expliquer le succès relatif, voire l'échec, de ce rassemblement, elle invoque un week-end de l'Ascension, des étudiants qui préparent leurs examens et l'organisation précipitée pour répondre à la crise politique. Tout cela est vrai, mais le fait est là. Il y a peu de monde et les Néerlandophones ne sont pas légion, même si aux côtés de Marie-Claire Houard, la Liégeoise, il y a la Limbourgeoise Ingrid Berkman, ancienne championne du monde de judo.

« *La Belgique a été fière de moi et, la Belgique, j'y tiens !* » À cela Marie-Claire Houard ajoute : « *J'espère que l'image que nous donnons fera comprendre aux citoyens que la Belgique leur appartient et qu'ils doivent la défendre.* »



Et les hommes politiques? Quelques-uns étaient présents à titre personnel. Joëlle Milquet, présidente du CDH (démocrate-chrétiens), Isabelle Durant (Écolo), Armand De Decker (libéral), président du Sénat. Pas un homme politique néerlandophone n'avait fait le déplacement !...

Témoignages

Nous avons parcouru la manifestation d'un bout à l'autre en quête de témoignages. Au-delà des professions de foi sympathiques, émouvantes même, lorsqu'elles

venaient d'anciens combattants groupés derrière leurs drapeaux, nous avons recueilli des analyses et des points de vue. Ainsi le président de l'Association des Contribuables ne mâche-t-il pas ses mots : « *La Belgique est un laboratoire de l'Europe. Son éclatement préluderait à celui d'autres pays. Tout cela pour constituer l'Europe des régions. Ce qui aurait pour résultat que les eurocrates nous piquent nos sous sans qu'on sache ce qu'ils seront devenus car il n'y aura plus de souveraineté et de contrôle démocratique.* »

S'il y avait peu de Néerlandophones, nous en avons pourtant rencontré un. Professeur d'université, parfait bilingue, ce west-flamand enseigne aussi la sociologie à l'université de Nancy. Il met en garde à propos de ce qu'il nomme la « *surmédiatisation* ». Elle émane de tous les médias mais ce sont surtout les médias flamands qui mettent l'accent sur le communautaire et font monter la pression. « *Il y a complicité entre certains journalistes flamands et des partis politiques.* » Notre interlocuteur vise ici deux présentateurs flamands dont l'un a été embauché par le CD&V (démocrate-chrétien) et l'autre par la NVA (la très nationaliste Nouvelle Alliance flamande).

Un travail de sappe

« *C'est le fruit de tout un travail de sappe. À force de présenter les Wallons comme des fainéants, la Flandre veut larguer ses bons à rien. La Flandre est la première région d'Europe, la plus riche au niveau de son produit intérieur brut (PIB) Elle pense être plus riche encore en rompant la solidarité avec la Wallonie. À cela, il faut ajouter qu'une partie du patronat flamand, à la faveur d'une réforme de l'État, veut détricoter les droits sociaux. Avec retard les syndicats tant néerlandophones que francophones se réveillent.* »

Certes, mais le monde syndical n'était pas représenté dans cette marche pour l'unité. Autant de raisons pour dire que ce frémissement noir, jaune et rouge faisait chaud au cœur mais demeure insuffisant pour que la Belgique soit sauvée. ■

Charles-Henri Brignac

¹ Si ce n'est Rudy Aernoudt, mais qui se présente sur une liste francophone.

CONTRE-COURANT

Six ans après son adhésion à l'Union européenne, l'Estonie satisfait aux critères d'entrée dans la zone euro. La Commission l'a annoncé le 12 mai, recommandant aux États membres de permettre à ce pays de passer à la monnaie unique dès janvier prochain. « *Le déficit budgétaire estonien se situe en dessous des 3 % du PIB à 1,7 % en 2009, et ce malgré une chute - sans précédent - de 15 % du PIB nominal. Quant à la dette publique, son niveau a atteint 7,2 % du PIB en 2009, souligne Marek Kubista.* » (Euractiv, 14/05/2010) Des chiffres presque surréalistes ! La seule faiblesse de l'Estonie tiendrait à l'inflation, contenue pour l'heure, mais appelée à augmenter dans les prochains mois selon la BCE.

BAC À SABLE

Barack Obama a-t-il joué les maîtres d'école dans la zone euro ? Notre confrère Jean Quatremer se montre désabusé : « *Le bac à sable qu'est redevenue l'Europe montre que la stabilité n'est nullement assurée pour l'éternité et que le grand frère américain est toujours aussi nécessaire pour qu'elle reste dans le droit chemin.* » (Coulisses de Bruxelles, 13/05/2010) Préoccupée par les déboires de la monnaie unique, la Maison Blanche est intervenue directement pour discuter avec les chefs d'État ou de gouvernement européens des « *mesures énergiques* » qui lui apparaissaient nécessaires.

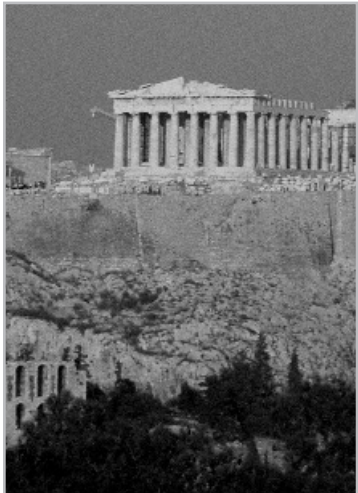
La Turquie vers l'islamisation

Le gouvernement "islamo-conservateur" de la Turquie, comme on dit, vient de faire adopter une loi réduisant considérablement les pouvoirs de l'armée et l'indépendance de la magistrature dans le pays. À Bruxelles, on s'est félicité de ce « *progrès de la démocratie* », condition de l'admission

dans l'Union européenne ! M. Erdogan, le chef du gouvernement turc, dont le bilan sur le plan économique et diplomatique n'est, par ailleurs, pas négligeable, s'est dit satisfait. Il n'a pas tort. Si la décision devenait définitive, ce serait un grand pas vers l'islamisation de l'État turc. Et un grand coup porté au kémalisme, l'armée et l'appareil judiciaire étant les deux remparts de la laïcité des institutions du pays contre le déferlement islamiste.

Heureusement, la messe n'est pas dite. Ou pas encore. Certains députés ont porté plainte devant la Cour constitutionnelle pour atteinte à la laïcité de l'État. Or, c'est cette même cour que le pouvoir va dépouiller de ses attributions, et il y a des chances qu'elle refuse de se saborder. L'armée est également contre ce projet. Et on la comprend. Une fois ces obstacles franchis, la réforme devrait être soumise au référendum. La Turquie connaît

tra donc une période d'agitation politique et d'incertitude avant les élections qui devraient avoir lieu l'année prochaine. Il est étonnant que ces événements n'aient pas attiré l'attention des commentateurs. On ne peut que déplorer la passivité des uns et des autres devant les atteintes à la laïcité dans un pays candidat à devenir membre de l'Union européenne, et le soutien accordé à son islamisation par les instances de Bruxelles. ■ P.N.



Grèce, fraude et défense...

Gangrené par la fraude, voire par la corruption, Athènes semble décidée à prendre quelques mesures fortes contre ce fléau. Dans un pays comptant onze millions d'habitants, seulement cinq mille contribuables déclareraient des revenus supérieurs à 100 000 euros... (Coulisses de Bruxelles, 15/05/2010). Le gouvernement a voulu frapper un grand coup jeudi dernier. Le 12 mai, les noms de

cinquante-sept médecins ont été publiés par le ministère des Finances. Ils résidaient tous dans un quartier chic de la capitale grecque, placé dans le collimateur des autorités tant il semble infesté d'habitants trop aisés.

Ankara fait peur

Outre les fraudeurs, les militaires sont sur leurs gardes. Les suppressions de primes et autres restrictions budgétaires suscitent du mécontentement... Les dépenses de fonctionnement de l'armée devraient être réduites de 10,8 % au

cours de l'année, et les dépenses d'armement de 10 %. Cela ne fera pas les affaires de Paris, qui négocie, entre autres, la vente de frégates produites avec l'Italie. Rapporté au PIB national, le budget consacré à la défense par Athènes demeure le deuxième de l'Otan (3 % en 2008 contre 1,7 % en moyenne, selon les chiffres communiqués par Euractiv). Cela en raison des tensions qui persistent avec Ankara. Et malgré leur appartenance commune à l'Alliance atlantique. Les accrochages sont légion, la dernière catastrophe remontant à 2006, où deux

avions de combat étaient entrés en collision. Cela dit, la visite en Grèce du Premier ministre turc vient d'alimenter moult espoirs de détente. Une vingtaine de contrats ont été signés, et les déclarations promettent des avancées, notamment dans la résolution du litige sur les eaux territoriales de la mer Égée. (Bruxelles 2, 16/05/2010) Via la question chypriote, une amélioration des relations entre Athènes et Ankara contribuerait également à lever un obstacle à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne... ■

ROYAUME-UNI

Pragmatisme britannique...

Le nouveau gouvernement britannique devra faire face à de rudes défis, à commencer par la résorption des déficits publics. Sa formation confirme déjà l'insularité politique d'un pays réputé eurosceptique.

Tel est pris qui croyait prendre. La City, qui souffle sur les braises grecques depuis le début de l'année, va devoir s'accommoder d'une configuration politique incertaine, comme le Royaume-Uni n'en avait plus connu depuis la coalition éphémère de 1977. Les élections générales du 6 mai n'ont en effet dégagé aucune majorité absolue qui aurait permis à un seul parti de gouverner sans entraves.

Arbitrage des Libs Dem

Les conservateurs emmenés par David Cameron ont certes remporté leur première victoire électorale depuis dix-huit ans, mais avec 306 députés aux Communes, il leur manque vingt sièges pour avoir les coudées franches. Les travaillistes, avec 258 élus, enregistrent leur plus mauvais résultat depuis 1983. Quant aux libéraux-démocrates (Lib Dems) du fringant Nick Clegg, ils arrivent en troisième position avec 57 sièges, soit cinq de moins que dans la chambre sortante. Pour ce parti réputé pro-européen, c'est un « *résultat décevant* » de l'aveu même de son chef. Pourtant, c'est ce parti centriste qui durant plusieurs jours s'est imposé comme l'incontournable faiseur de Premier ministre. Nick Clegg ne mettait qu'une condition, disait-il, à un éventuel accord avec les travaillistes : pas question pour lui d'entrer dans un gouvernement dirigé par l'impopulaire Gordon Brown. C'est alors que le Premier ministre sortant a sorti le grand jeu, en promettant de démissionner de la tête du Labour, et donc de quitter le 10 Downing Street, d'ici à l'automne prochain.



David Cameron, le nouveau Premier ministre britannique

En vain. L'addition des voix travaillistes et Lib Dems ne suffisait d'ailleurs pas pour atteindre la majorité absolue.

Endettement faramineux

La manœuvre a seulement permis à Nick Clegg de mettre la pression pendant quelques heures sur des Tories décontenancés. Finalement, une certaine logique a prévalu. Même si le New Labour s'est affranchi des références marxistes, son électorat et nombre de ses élus ne sont certainement pas prêts à souscrire à la politique de rigueur qu'exige la situation économique et budgétaire du pays. Une politique que ne vou-

lait pas davantage assumer Gordon Brown. Si la City demeure une incontestable force de frappe financière, elle n'obéit pas automatiquement aux desiderata des politiques. Or le nouveau gouvernement, qui doit présenter son programme au Parlement le 25 mai par la voix de la reine Elizabeth, va devoir faire face à de rudes défis. L'endettement public et privé des Britanniques est difficilement tenable à moyen terme, même calculé en livres sterling. La dette publique du Royaume-Uni se monte à 79,1 % du PIB, ce qui est certes moins affligeant que les 83,6 % de la France, mais plus préoccupant que les 64,9 % de

l'Espagne, par exemple. Quant au déficit public estimé pour 2010, il s'élèverait à 12 % du PIB, bien au-dessus du déficit de la Grèce (9,3 %), comparaison à relativiser compte tenu des différences structurelles. Le nouveau gouvernement britannique devrait donc s'attaquer rapidement aux déficits, par une baisse des dépenses publiques plutôt que par une hausse des impôts ; néanmoins, une augmentation de la TVA est probable, ainsi que l'introduction d'une taxe "spécifique" sur les banques. Les chiffres ont eu raison des divergences initiales entre conservateurs et libéraux-démocrates. Pragmatiques, les *leaders* respectifs de ces partis ont fait des concessions afin de gouverner durant toute la législature. Cameron et Clegg se sont en effet engagés pour cinq ans. Maintenant, il faudra voir à l'usage ce que valent ces assurances.

Au Foreign Office

Pour conclure l'accord bipartite, les Lib Dems ont renoncé, du moins le temps de la législature, à leur ambition de rejoindre la zone euro ; un sacrifice pas trop douloureux dans le contexte actuel. En contrepartie, les conservateurs ont accepté l'idée d'un référendum sur le mode de scrutin, les libéraux souhaitant que soit admise une dose de proportionnelle. Mais en dehors de Nick Clegg, vice-Premier ministre, les libéraux-démocrates n'obtiennent que quatre portefeuilles, et pas des plus éminents. Les finances seront tenues par le conservateur George Osborne, nouveau chancelier de l'Échiquier. Et c'est à un tory eurosceptique, William Hague, qu'est confié le Foreign Office. Ce qui confirme, jusqu'à preuve du contraire, l'insularité politique du pays. Le président Obama ne s'y est d'ailleurs pas trompé, lui qui sans tarder a dit son attachement aux « *relations spéciales* » entre l'Amérique et le Royaume-Uni. ■

Guy C. Menuisier

» REALPOLITIK

À l'occasion de la "journée internationale contre l'homophobie", le lundi 17 mai. M^{me} Catherine Ashton a rappelé les préoccupations de l'UE en la matière, « *partie intégrante de la Politique étrangère et de sécurité commune* ». Le Haut Représentant a notamment souligné « *la création, au sein du groupe "Droits de l'homme" du Conseil [des ministres], d'une taskforce [sic] pour les droits des homosexuels des deux sexes, des bisexuels et des transsexuels et l'adoption prochaine par cette dernière d'un ensemble d'instruments de l'UE pour défendre les droits de ces personnes* ».

» L'ART DE LA GUERRE

Le ministère de la Défense britannique ne veut plus opposer la guerre à l'amour. À l'intention des femmes engagées dans l'armée, il a lancé une campagne censée rappeler l'intérêt du préservatif pour se prémunir des grossesses et des infections sexuellement transmissibles. L'accroche s'avère triviale : « *Salut ma belle ! Envie d'un verre ? [...] Nous sommes faits l'un pour l'autre !* » L'avertissement se veut cinglant : « *Votre test [VIH] est positif.* » Et le message très clair : « *En déploiement, il y a cinquante mecs pour une femme, alors vous entendrez ces phrases, et plus encore. [...] Gardez le contrôle...* » (Bruxelles 2, 16/05/2010)

» OUTRE-MER

Le commissaire européen à la Politique régionale, l'Autrichien Johannes Hahn, a assuré le 7 mai qu'il ferait « *tout son possible pour que les régions ultra-périphériques (RUP) disposent pour la période 2013-2020 de pratiquement le même budget que celui qui leur a été alloué pour la période en cours* », rapporte la présidence espagnole du Conseil. La France est concernée au premier chef, via la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion. Quant à Mayotte, elle espère accéder au plus vite au statut de RUP. Pour profiter elle aussi de cette manne financière...

» ÉTIQUETTES

La France n'est pas la seule à vouloir promouvoir les productions locales via une nouvelle politique d'étiquetage. Réunis en session plénière du 17 au 23 mai, les députés au Parlement européen devaient examiner une législation censée « *renforcer les règles du "made in"* » figurant sur les vêtements vendus dans l'Union.

Souverainisme au Sénat

La mise en place du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) alimente les rivalités institutionnelles. La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées de la chambre haute n'y est pas insensible. En son nom, Josselin de Rohan a présenté une proposition de résolution enregistrée à la présidence du Sénat le 5 mai dernier. Le texte rappelle que la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) « *demeure une politique de nature intergouvernementale* ». Il stipule que « *le Parlement européen ne dispose d'aucune légitimité pour exercer un contrôle d'opportunité sur l'action du Service européen pour l'action extérieure et pour se prononcer sur la désignation des*



chefs de délégation ou des représentants spéciaux de l'Union européenne ». En conséquence, il affirme que le SEAE « *doit être un organe sui generis de l'Union européenne, équidistant de la Commission européenne et du Conseil, et disposant d'une complète autonomie en matière budgétaire et en termes de gestion des ressources humaines* ». Naturellement, la proposition de résolution juge « *indispensable que*

les parlements nationaux puissent entretenir des relations étroites » avec le Service. Elle affirme, en outre, que la place du français doit y être garantie. Rappelons que le Sénat est censé exercer une "fonction de contrôle" sur les questions européennes. Une fonction en pleine mutation depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 et la réforme des règlements des assemblées adoptée en consé-

quence. La chambre haute s'appuie désormais non plus sur une délégation, mais sur une véritable commission en charge des Affaires européennes. Auparavant, les assemblées françaises étaient les seules au sein de l'Union (avec le parlement maltais) à ne pas être dotées d'un tel organe. La commission "chargée des affaires européennes" est même la seule dont l'Assemblée nationale et le Sénat soient obligés de se doter, conformément aux exigences de la Constitution révisée. Sans attendre cette réforme, cependant, la chambre haute s'était distinguée par l'envoi le plus massif d'"observations" sur la subsidiarité et la proportionnalité destinées à la Commission européenne. Cela dans le cadre d'une procédure informelle introduite par José Manuel Barroso après l'échec des référendums français et néerlandais de 2005, officialisée et renforcée par le traité de Lisbonne. ■

Le Trésor
de l'Action
française



Sous la direction
de **Pierre Pujo**,
avec Sarah Blanchonnet,
Stéphane Blanchonnet,
Grégoire Dubost, Michel
Fromentoux, Vincent Galliere,
Pierre Lafarge, Aristide
Leucate, Alain Raison,
Francis Venant.

Depuis qu'elle a été fondée
en 1899, l'école d'Action
française a produit un
nombre considérable d'ou-
vrages de critique historique,
politique, littéraire, qui, en-
semble, constituent un tré-
sor. Ils contiennent une abon-
dante matière de réflexions
qui permettent de com-
prendre non seulement l'his-
toire du XX^e siècle mais aussi
les événements que nous vi-
vons aujourd'hui.
Trente et un de ces ouvrages
ont été sélectionnés pour
faire l'objet d'articles publiés
dans *L'Action Française* 2000
en 2004 et 2005. Tel quel, ce
recueil d'articles permet de
comprendre l'originalité de la
pensée politique de l'Action
française dont les années ont
confirmé la solidité.
À travers les études publiées,
le lecteur se familiarisera
avec la pensée de Jacques
Bainville, Augustin Cochin,
Léon Daudet, Pierre Gaxotte,
Pierre Lasserre, Charles Maur-
ras, Léon de Montesquiou,
Maurice Pujo, le marquis de
Roux, Henri Vaugois.

À lire et à offrir

Livres reliés
de **Charles Maurras**,
Léon Daudet,
Jacques Bainville



Éditions originales brochées

Demandez la liste
à nos bureaux, 10 rue Croix-des-
Petits-Champs, Paris 1^{er}
Tél. : 01 40 39 92 06

❑ BENOÎT XVI

Victoire sur les flagellateurs

Accueilli en grande pompe lors de son arrivée au Portugal, le pape
a rassemblé 500 000 personnes, sous la pluie, au sanctuaire
de Fatima, brouillant l'image d'une Église en fin de course.

Honte aux médias ! Ils ne
cessaient depuis quelques
semaines d'en rajouter au
sujet des prêtres pédophiles ;
prenant leurs désirs pour des réa-
lités ils présentaient l'Église
comme "décrédibilisée" et le pape
Benoît XVI comme "déstabilisé"...
Il aura suffi du voyage pontifical
au Portugal du 11 au 14 mai pour
que le monde voie la réalité d'un
peuple chrétien. Plus de 500 000
personnes sous la pluie le 13 mai
au sanctuaire de Fatima, alors
que le pays ne compte que
10 millions d'habitants, cela ne
donne point l'image d'une Église
en fin de course...

L'identité chrétienne
du Portugal

Sur la pédophilie d'une poignée
de prêtres dans le monde, ce mal-
heur dont on nous rebat les
oreilles pour accabler la hiérar-
chie bien plus que pour plaindre
ou aider les victimes, le Saint-
Père a dit dès l'avion avant son
arrivée le drame qu'elle repré-
sente pour lui : « *La plus grande
persécution contre l'Église ne
vient pas d'ennemis extérieurs
mais de l'intérieur, du péché qui
existe dans l'Église.* » Cette pa-
role déchirante ne saurait être
assimilée à de la "repentance".
Des membres de l'Église peuvent
errer comme tous les autres
hommes, mais l'Église, institution
divine, elle, reste sans tache. Plus
tard il devait rappeler sur l'es-
planade du Terreiro do Paço qu'en
dépit d'enfants « *récalcitrants ou
rebelles* », « *c'est dans les saints
que l'Église reconnaît ses propres
traits caractéristiques, et c'est
vraiment en eux qu'elle savoure
sa joie la plus profonde* ». C'est
bien pour cela que les foules
s'étaient pressées témoignant leur
affection au successeur de saint



Pierre lapidé de tout côté. Gérard
Leclerc, sur *France Catholique.fr*
du 13 mai relève que toutes les
autorités politiques ont accueilli
Benoît XVI à son arrivée à Lis-
bonne : « *Président de la Répu-
blique, catholique convaincu, Pre-
mier ministre socialiste, maire de
la capitale lui aussi socialiste, qui
confie symboliquement les clés
de la ville à l'illustre visiteur.* »
Devant eux, celui-ci a placé son
voyage sous le signe de l'espérance
accompagnée d'une proposition de
sagesse et de mission. Il a exalté
« *la place glorieuse que le Por-
tugal s'est acquise parmi les na-
tions pour le service offert à la
diffusion de la foi* ». Notons ce
clin d'œil aux hommes politiques :
« *Placée dans l'histoire, l'Église
est disposée à collaborer avec ce-
lui qui ne marginalise pas ou ne
réduit pas au domaine privé la
considération essentielle du sens
humain de la vie.* » Bonne leçon
aux laïcistes...
Plusieurs fois, il a exalté l'iden-
tité culturelle et religieuse que
le Portugal a su garder, car « *dans
le fleuve vivant de la Tradition
ecclésiale, le Christ ne se trouve*

*pas à deux mille ans de distance,
mais il est réellement présent
parmi nous et il nous offre la Vé-
rité, il nous donne la lumière qui
nous fait vivre et trouver le che-
min vers l'avenir* ». S'adressant
aux plus jeunes, il les a exhortés
à témoigner la joie de la présence
de Jésus en eux : « *Par votre en-
thousiasme montrez que, parmi
tant de modes de vie que le
monde aujourd'hui semble vous
offrir - tous apparemment du
même niveau -, l'unique dans le-
quel se trouve le vrai sens de la
vie et donc la joie véritable est
de suivre Jésus.* »

Fatima toujours actuel

À Fatima, le 13 mai, jour anni-
versaire de la première appari-
tion en 1917 aux petits Lucia de
Jesus dos Santos, dix ans, Fran-
cisco Marto, neuf ans, et la sœur
de celui-ci Jacinta, sept ans, le
pape a proclamé : « *Celui qui
penserait que la mission prophé-
tique de Fatima est achevée se
tromperait [...]* L'homme a pu dé-
clencher un cycle de mort et de
terreur, mais il ne réussit pas à

l'interrompre [...] À la famille
humaine prête à sacrifier ses liens
les plus saints sur l'autel de
l'égoïsme mesquin de la nation
[ce n'est bien sûr pas le sain na-
tionalisme ouvert à l'universel que
le pape vise ici], de la race, de
l'idéologie, du groupe, de l'indi-
vidu, notre Mère bénie est venue
du Ciel pour mettre dans le cœur
de ceux qui se recommandent à
Elle l'amour qui brûle dans le sien.
À cette époque ils n'étaient que
trois ; leur exemple de vie s'est
diffusé et multiplié. Puissent les
sept années qui nous séparent du
centenaire des apparitions hâter
le triomphe annoncé du Cœur im-
maculé de Marie à la gloire de la
Très Sainte Trinité. » Il a ensuite
prononcé l'acte de consécration
à Marie : « *Mère de miséricorde,
c'est ton fils Jésus qui nous a ap-
pelés à devenir comme Lui lu-
mière du monde et sel de la terre.
Aide-nous [...]* à ne jamais trahir
cette sublime vocation, à ne pas
céder à nos égoïsmes, aux sé-
ductions du monde et aux sug-
gestions du Malin. »

Toucher les cœurs

À Porto, le dernier jour du voyage,
il a encore appelé les Portugais à
être des témoins : « *Nous devons
vaincre la tentation de nous li-
miter à ce que nous avons encore,
ou que nous estimons avoir, de
notre et d'assuré : ce serait à
terme une mort, quant à la pré-
sence de l'Église dans le monde,
laquelle, d'ailleurs, ne peut seu-
lement être missionnaire que dans
le mouvement d'effusion de l'es-
prit [...]* Nous sommes attendus
non seulement par les peuples
non chrétiens et les terres loin-
taines, mais aussi par les milieux
socio-culturels et surtout par les
cœurs qui sont les véritables des-
tinataires de l'action mission-
naire. » La lecture de ces paroles
nous aide à mesurer la grâce que
furent les apparitions de Fatima
au moment même où l'Europe cou-
rait vers d'horribles dangers. Les
hommes d'aujourd'hui compren-
dront un jour qu'ils ne peuvent
plus longtemps ignorer ces aver-
tisements. Souhaitons que ce ne
soit pas trop tard. ■

Michel Fromentoux

Soutien
à Benoît XVI



Le Portugal avait déjà montré à Be-
noît XVI que le tohu-bohu des mé-
dias cherchant à le souiller n'avait
pas le moins du monde ébranlé la
ferveur populaire pour le suc-
cesseur de Pierre. Dès le lendemain de
son retour à Rome il a pu voir, di-
manche 16 mai, 200 000 fidèles ras-
semblés place Saint-Pierre pour lui
apporter leur soutien, avec des ban-
deroles : « *Le peuple de Rome avec
le Saint-Père.* »

Les remerciant, le pape a déclaré :
« *Merçi de votre présence et de
votre foi. Vous faites aujourd'hui la
démonstration de la grande affec-
tion et de la proximité de l'Église
et du peuple italien avec le pape
et vos prêtres.* » Puis il a exhorté
les prêtres à « *se garder contre
toute tentation terrestre* » et a es-
timé que les épreuves traversées
par les catholiques devaient les in-
citer « *à plus de ferveur spirituelle
et à une adhésion plus stricte aux
règles ecclésiales* ».
Une ombre, hélas, au tableau : le
président portugais Anibal Cavaco
Silva qui se dit catholique pratiquant
et qui avait si bien accueilli le sou-
verain pontife à Lisbonne a approuvé
ce lundi 17 mai... la loi autorisant
le mariage homosexuel au Portugal !
Il a précisé qu'il agissait ainsi mal-
gré ses "convictions" personnelles.
Cet homme du centre droit a des
convictions fort élastiques... ■

Dégraissier
l'Otan



À la faveur de la normalisation
des ses rapports avec l'Otan, la
France avait obtenu le comman-
dement allié pour la Transforma-
tion, jusqu'alors confié à un Amé-
ricain. Mais le général Abrial ne
fut pas le seul à rejoindre les
états-majors de l'Alliance... En
février 2009, *La Lettre A* avait
estimé à 84 millions d'euros par
an le coût de la complète réin-
tégration - une somme affectée

principalement au versement des
soldes. Les pourfendeurs de l'at-
lantisme du président Sarkozy
n'avaient pas manqué d'en poin-
ter l'ampleur.

Un tiers de moins

Or, selon les révélations de l'AFP
Paris souhaiterait que soient ré-
duits d'un tiers les effectifs des
structures de commandement de
l'Otan. Le cas échéant, quatre
mille postes seraient supprimés.
Le ministre de la Défense, Hervé
Morin, aurait communiqué au se-
crétaire général de l'Otan les tra-
vaux français visant à « *simpli-
fier l'empilement actuel* » et à
éliminer les « *redondances* », cela
au profit d'« *une efficacité ac-
crue* ». Les ministres de la Dé-
fense de l'Alliance pourraient en
discuter à Bruxelles les 10 et
11 juin. ■

IRAK

Au bord de l'implosion

Le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki s'est engagé dans un jeu dangereux. La formation d'un gouvernement exclusivement chiite pourrait porter un coup fatal au semblant d'unité du pays.

Au moment où nous écrivons, les résultats du dernier scrutin législatif irakien ne sont toujours pas officiellement proclamés. Pourtant, il y aura bientôt trois mois que ces élections se sont déroulées ! Les sources indépendantes, tant irakiennes qu'étrangères, la commission électorale officielle et les nombreux journalistes internationaux qui en avaient suivi le processus avaient certifié le déroulement convenable des opérations de vote.

La confusion est totale

La raison de cette étrange situation provient de l'attitude du gouvernement même qui a organisé et supervisé le scrutin, et en conteste à présent les résultats ! Le parti du Premier ministre chiïte Maliki n'est pas arrivé en tête. La tâche de former le prochain gouvernement devrait revenir à son rival Allaoui, chiïte lui aussi, mais partisan d'un État laïc et non confessionnel. Maliki a donc organisé une opération de manipulation, en contestant devant la justice les votes des anciens membres du Baas, le parti de Saddam Hussein. Mais comment les distinguer ? Cela crée une confusion totale et plonge un peu plus le pays dans le chaos et l'anarchie sanglante. Personne ne sait comment et quand on pourra sortir de imbroglio. Maliki cherche à former une coalition exclusivement formée des partis chiïtes, et il semble sur le point de réussir. Les chiïtes, branche minoritaire de l'islam - ils en constitueraient 20 % - sont majoritaires en Irak, où ils rassemblent plus de 50 % de la population. Ils dominent totalement le Sud du pays, qui regorge de pétrole, et les villes "saintes", notamment Nadjaf et Kerbela.



Des Irakiens fiers d'avoir voté, ici en 2005... À quoi bon ?

Téhéran, la capitale du seul État chiite du monde (environ 80 % de la population iranienne), soutient et finance les partis chiïtes. Il soutient également la manipulation tentée par M. Maliki, que les occupants américains n'approuvent pas mais ne semblent guère en mesure d'empêcher. La population sunnite - environ 30 % des Irakiens - serait ainsi écartée du pouvoir. Elle appartient à la branche largement majoritaire de l'Islam, le sunnisme, qui domine dans les riches pays arabes du golfe Persique. La partie sunnite de l'Irak, qui comprend la capitale - à la population très mélangée, mais semble-t-il majoritairement sunnite -, serait nostalgique de l'époque de Saddam Hussein. Cette région n'a pas de pétrole.

Toutefois, elle est en mesure de contrôler les deux fleuves (le Tigre et l'Euphrate), donc l'eau, qui ne rapporte directement rien, mais sans laquelle on ne pourrait vivre. C'est sa principale force.

Guerre religieuse

La troisième composante de l'Irak, les Kurdes, d'origine indo-européenne, constitue environ 20 % de la population du pays. Certains sont sunnites, d'autres chiïtes. Mais leur origine domine : ils sont kurdes avant d'être musulmans, plus laïcs que confessionnels. Ils sont autonomes, quasi indépendants, proches des occidentaux. Ils ont aussi le pétrole. Leur économie est prospère. Une guerre entre sunnites et chiïtes ferait plutôt leur affaire.

Si Maliki forme un gouvernement exclusivement chiïte en coalisant les partis religieux de cette branche, les sunnites se révolteront presque certainement. Les attentats sanglants anti-chiïtes et anti-gouvernementaux en constituent des signes évidents et l'Irak ira vers une guerre civile ou plutôt religieuse. Toute la fragile et précaire construction américaine pour sortir de l'Irak s'effondrera. Téhéran soutiendra "ses" chiïtes, et les pays arabes "leurs" sunnites. Le Baas renaîtra sous une forme ou une autre dans la partie sunnite du pays. Les kurdes rompront leurs derniers liens avec Bagdad. L'Irak implosera. N'oublions pas que ce pays n'existait pas avant la Première Guerre mondiale ; ses composantes n'ont pas d'histoire commune. Il est l'œuvre des Britanniques ayant opéré avec la bénédiction de Paris. Les deux superpuissances de l'époque qui redessinaient le monde !

Le spectre de l'Afghanistan

C'est le scénario catastrophe qui pourrait se réaliser si Maliki persiste dans ses manipulations inspirées par Téhéran, qui cherche à créer un foyer de tension en Irak et peut-être un micro-État à sa botte. Nous n'en sommes pas encore là. Mais nous n'en sommes pas loin. La communauté internationale devrait tout faire pour éviter cette issue qui créerait un autre Afghanistan, mettrait en danger nos approvisionnements pétroliers et renforcerait le terrorisme islamiste. L'europhisme laisse-t-il encore une marge à la diplomatie française pour agir dans ce sens, dans le bon sens ? À Bruxelles, on est beaucoup plus préoccupé de mettre en place les nouveaux « services des relations extérieures de l'Union » (sic) avec ses centaines de millions d'euros de dépenses que les contribuables devront payer par ces temps de rigueur, que de ces "choses-là"... Que pèse un nouveau foyer de guerre dans le monde face à la bataille pour un poste de troisième directeur général de ces services ? ■

Pascal Nari

THAÏLANDE

Vers l'arbitrage du roi

Ce dimanche soir, la situation restait confuse dans la capitale thaïlandaise. Et le sang continuait à couler. Obéissant aux autorités, les forces de l'ordre ont systématiquement réduit le périmètre contrôlé par les insurgés - une superficie de 3 km² - et leur nombre - dix mille personnes au début. Les femmes et les enfants ont dû quitter les quartiers agités, les blessés ont été évacués. Cinq à six mille personnes restaient encore confinées derrière des barricades de fortune. Sans vouloir donner l'assaut final, qui serait sanglant, l'armée tente d'affaiblir les opposants, de limiter leur zone et de les amener, peut-être, à se rendre, ce qui semblait loin d'être acquis. Au total, le nombre des victimes de cette mini-guerre civile s'élevait dimanche à une trentaine de morts. Trente de trop. Les opposants pressentent déjà leur défaite. Une action décisive des forces de l'ordre, l'intervention massive des blindés par exemple, mettrait le feu à l'insurrection. Ils ont donc appelé dimanche le roi à leur secours ; qu'il arbitre le conflit ont-ils dit, on le suivra quoi qu'il dise. Mais le roi est-il en état d'intervenir ? Personne ne le savait. Il restait silencieux. Même si un appel ou un message du souverain apporterait un calme provisoire et dénouerait le conflit dans l'immédiat, les difficultés de fond demeureront. Avec, d'un côté, le problème personnel de l'ancien Premier ministre exilé, et de l'autre, plus sérieusement, une pacification politique et sociale délicate. Tout laisse à penser que l'"ordre" sera rétabli, mais non la paix des esprits.

P.N.

ISRAËL-PALESTINE

La quadrature du cercle

C'est une réunion pleine d'enseignements qui s'est tenue ce mois de mai à Malakoff. La section française du Fatah avait convié Nabil Shaath. Celui qui fut ministre des Affaires étrangères d'Arafat est aujourd'hui en charge de l'information de l'organisation. La séance était réservée aux représentants des ONG françaises pour la Palestine. Devant une salle à la fois engagée et critique, il s'est livré à un "grand oral". Retenons-en les axes principaux. Nabil Shaath s'est rendu au Parlement européen. Il a pu constater la distorsion entre le sentiment des parlementaires de tous les groupes et l'action de la Com-

mission. Le Parlement dans sa grande majorité témoigne pour la Palestine sympathie et... impuissance. La Commission l'aide financièrement mais reconnaît de plus en plus, étape après étape, Israël comme « quasi-membre » de l'Union européenne. Son admission récente à l'OCDE, malgré Gaza, est un échec cuisant pour les Palestiniens. Ces derniers se sont réveillés trop tard, accaparés par leurs divisions.

L'écartèlement

Même si Nabil Shaath présente la victoire du Hamas, en 2006, comme moins écrasante qu'on ne l'a dit, le mal est fait. Le Hamas détient le pouvoir à Gaza et refuse de nouvelles élections qui pourraient lui être moins favorables. À l'égard d'Israël, la stratégie palestinienne a changé. Is-

raël s'est attiré la réprobation de la communauté internationale par les crimes de guerre commis à Gaza. Mais, avec cynisme, il peut se dire qu'il a gagné. Qu'il s'agisse du Fatah ou du Hamas, la lutte armée a vécu. Officiellement pour le Fatah qui prêche désormais « la résistance populaire non violente ». Officieusement pour le Hamas, dont les combattants ne tirent plus une cartouche contre les Israéliens. Ses dirigeants parlent de « hudna », un armistice à durée indéterminée. Face aux Palestiniens désarmés et divisés, comment réagissent les Israéliens ? Selon Nabil Shaath, un tiers sont prêts à mettre fin à l'occupation des territoires, un tiers s'y opposent à tout prix et veulent réaliser "le grand Israël", un tiers jouent le rôle de balancier entre ces deux options. Quant à Benjamin Netanyahu, tel l'âne

de Buridan, il est en proie à un dilemme. Soit il mécontente Obama et s'aliène les Américains, soit il déplaît à Lieberman, son allié d'extrême droite, et son gouvernement chute. Dans chaque camp on est en proie à des équations insolubles. Ainsi en est-il de l'Égypte, écartelée entre un appui populaire aux Palestiniens et la peur qu'inspire à ses dirigeants le Hamas proche des Frères musulmans.

Quel boycott ?

Les Palestiniens, devant l'accumulation des obstacles, abattent ce qu'ils tiennent pour un nouvel atout : l'appel au boycott des produits israéliens. Stratégie incertaine car le message n'est pas clair. Quel boycott ? Celui des produits émanant des colonies ? La Commission européenne y sous-

crit. Mais leur traçabilité s'avère difficile. S'il s'agit d'un boycott généralisé, la loi française s'y oppose et le sanctionne. Un boycott du monde scientifique et universitaire ? Il frapperait les Israéliens souvent les plus progressistes. L'idée même est d'ailleurs combattue par les "survivants" en Israël de ce qui fut "le camp de la paix". Ce que prônent ainsi les Palestiniens et que défend Nabil Shaath convaincrail-il l'opinion française et occidentale ? Rien n'est moins sûr : certains n'hésitent pas à dire que cette rebuffade rejetterait bien des Israéliens dans le camp de Netanyahu. Il y a débat. La rencontre avec Nabil Shaath a eu en tous cas pour mérite de parler à dossier ouvert. Sans langue de bois. Mais aussi sans conclusion. ■

Charles Henri Brignac

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1630 : Louis XIII cornélien

L'animosité était arrivée à son comble entre la reine-mère, Marie de Médicis, et le cardinal de Richelieu. Le roi trancha en la faveur de celui-ci, contre le parti protestant, l'orgueil des Grands et la puissance des Habsbourg.

Cette année-là, la vingtième de son règne, Louis XIII, vingt-neuf ans, dut résoudre un grave affrontement entre la reine-mère Marie de Médicis, cinquante-cinq ans, veuve d'Henri IV, et Armand Jean du Plessis, cardinal et duc de Richelieu, quarante-cinq ans, principal ministre de la couronne.

Une femme intrigante et peu affectueuse

La mauvaise entente entre le roi et sa mère remontait à l'enfance. Femme intrigante et peu affectueuse, marquant nettement sa préférence pour son fils cadet le tumultueux Gaston, duc d'Orléans, elle ne songeait qu'à rapprocher la France de l'Espagne catholique des Habsbourg et avait à cet effet marié en 1615 sa fille, Élisabeth, à l'infant Philippe, futur Philippe IV, et le jeune Louis XIII à la sœur de ce dernier, Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Dès qu'il avait pris le pouvoir en 1617, Louis XIII avait fait assassiner Concini, le favori de la reine-mère, laquelle avait été alors exilée à Blois d'où elle avait réussi à s'évader pour se mettre à comploter. Richelieu avait alors réconcilié la mère et le fils et Marie, retrouvant sa place au Conseil du Roi, s'était mise à construire son palais du Luxembourg (aujourd'hui le Sénat). Richelieu, quant à lui, dont l'influence sur le roi croissait de jour en jour, se heurta bien vite à la reine-mère laquelle, pourtant, l'avait fait entrer au Conseil du Roi. On ne saurait dire qu'entre le roi et le cardinal existait une grande affection, mais au moins leurs deux personnalités, se formant dans les tourmentes à une rigoureuse maîtrise de soi, se retrouvaient dans une même volonté d'assurer la grandeur de la France



et son unité. Pour cela, le programme de Richelieu était clair et le roi l'approuvait : ruiner le parti protestant, rabaisser l'orgueil des Grands, abattre la puissance des Habsbourg, fût-ce en s'alliant contre l'empereur avec les princes protestants allemands. En somme tout le contraire de ce que voulait Marie de Médicis.

Un flot d'injures

En 1630, l'animosité était arrivée à son comble. Alors que le roi, toujours sans enfant, était tombé gravement malade à Lyon et que les Grands se mettaient déjà à courtiser Gaston, elle essaya d'obtenir le renvoi de Richelieu, mais Louis ne répondit qu'évasivement : d'ailleurs, il se sentit mieux dès le 17 octobre et rentra à Pa-

ris. Restés à Lyon pour régler quelques affaires militaires, Marie et le cardinal regagnèrent Paris quelques jours plus tard et elle se montra durant tout le voyage on ne peut plus aimable avec lui... Pourtant, elle se rendit dès son arrivée chez le garde des Sceaux Michel de Marillac pour discuter des moyens de perdre le cardinal, mais elle affirma sans vergogne à Louis XIII qu'elle souhaitait rentrer dans les bonnes grâces du même cardinal. C'était à n'y plus rien comprendre... "Souvent femme varie" dit-on, mais c'était en vérité tout le contraire. Le dimanche 10 novembre un Conseil du Roi se déroula calmement et l'on put croire à l'apaisement. Après quoi le roi et sa mère parlèrent entre eux du cas Richelieu. Furieuse de voir son fils

pour la première fois lui tenir tête, Marie fit subir sa colère à sa dame d'atours, M^{me} de Comballet, nièce du cardinal, lequel, arrivant à son tour, subit un ouragan d'injures en des termes dignes d'une harengère comme devait dire le duc de Saint-Simon... Elle le démit de ses fonctions de surintendant de sa maison et d'aumônier.

Le lendemain lundi, Louis lui ayant dit qu'il allait tenter encore une réconciliation, le cardinal se rendit au Luxembourg et trouva toutes portes closes. Toutefois, connaissant une porte dérobée que, par chance, elle avait oublié de fermer, il survint soudainement et reçut un nouveau torrent d'injures. Perdant contenance, il baissa en pleurant le pan de la robe de Marie, tandis que le roi, sans un mot, se retirait froidement. Aussitôt le bruit se répandit de la déchéance du cardinal et de son remplacement par Marillac. Lui-même se crut perdu.

"Journée des dupes"

En fait Louis, pour ne pas rabrouer sa mère de front, s'était tout simplement retiré à Versailles - alors un tout petit rendez-vous de chasse. De là il envoya quérir Richelieu et les deux hommes eurent vite décidé l'arrestation de Marillac. Gaston d'Orléans, lui, partit se faire oublier quelque temps en Lorraine... Le lendemain, Marie de Médicis se trouva recluse dans ses appartements, avant d'être exilée à Compiègne d'où elle allait s'échapper en 1631 pour rejoindre les Pays-Bas espagnols où elle se tint tranquille jusqu'à sa mort à Cologne dans une maison prêtée par le peintre Rubens le 2 juillet 1642 (la même année que Richelieu...) Louis XIII, de concert avec son ministre, put, dit Bainville, se mettre à « *rétablir d'une main rude la discipline dans le royaume* ». Sous ses aspects vaudevillesques, cette « *journée des dupes* » selon le mot du comte de Serrant, fut pour le roi un vrai drame cornélien (on était à six ans du *Cid*...) au cours duquel il ne pensa qu'à la France, comme le lui enjoignait son devoir de roi. ■

Michel Fromentoux

Sur la ligne du Ciel...



Paris se déchristianise de jour en jour, il n'en conserve pas moins dans ses entrailles un humus pétri de foi chrétienne. Découvrons-

le avec *Les Saints du métro* de l'abbé Daniel Joly, l'historien Bernard Faribault et le technicien RATP Joël Lemaire, ouvrage ré-édité en ce 110^e anniversaire de la première ligne (Porte-de-Vincennes Porte-Maillot). Hélas, Bernard Faribault est depuis peu décédé ainsi que le préfacier Yves Amiot. Nous prions pour eux en rouvrant ces pages où ils font de chaque station une étape « *sur la ligne du Ciel* ». Tout y est dit des caractéristiques techniques, des machines, des perfectionnements successifs, des particularités topologiques, des difficultés surmontées... Puis ressurgit le passé. On apprend, entre autres, que saint Mandé était le dixième fils d'un roi d'Irlande du VII^e siècle, que saint Cloud, petit-fils de Clovis, mourut en ermite en amont de

Paris, que le saint ressuscité Lazare donna son nom à une léproserie que dévasta la Révolution. De multiples stations donnent bien sûr envie de visiter les églises du même nom et de découvrir leur histoire tourmentée.

Le ventre de Paris

À Maubert-Mutualité écoutons la voix de saint Albert le Grand, à Mabillon celle du célèbre orateur, à Saint-Paul-Le Marais celle de Bourdaloue qu'allait entendre M^{me} de Sévigné. À Saint-Jacques forgeons-nous une âme de pèlerin de Compostelle, à Strasbourg-Saint-Denis saluons le cortège menant le roi à sa dernière demeure, à Bonne-Nouvelle, rencontrons Anne d'Autriche, et à Barbès-Rochouard la mère abbesse de Montmartre (sœur de M^{me} de Mon-

tespan). Richelieu-Drouot nous invite à l'hommage au Cardinal, Cluny nous rappelle les grandes heures du Quartier latin au temps de la Chrétienté. À Rue-du-Bac allons à la chapelle de la Médaille miraculeuse, à Picpus recueillons-nous devant 1 306 victimes de la Terreur... Mais attention : ne priez pas Saint-Fargeau ; il ne fut qu'un régicide assassiné le soir du 21 janvier 1793... Ce livre passionnant "de ligne en ligne" est abondamment illustré de photos de tout un siècle. Si le ventre de Paris n'est pas partout très bien fréquenté de nos jours, sachons quand même y descendre d'un pas plus confiant. Nous y retrouvons de vieilles connaissances... ■ M.F.

✓ *Les Saints du métro* ; éd Clovis, 208 pages, 15 euros.

BICENTENAIRE

Un Français en Argentine

La célèbre place de Mai, au centre de Buenos-Aires, conserve le souvenir de la lutte des Argentins pour leur indépendance. Le 25 mai 1810, anniversaire devenu depuis lors fête nationale, une "junte" chassait le représentant du "roi d'Espagne" Joseph Bonaparte. On ne saurait oublier qu'un valeureux Français, Jacques de Liniers, né à Niort en 1753, paya de sa vie cette année-là son attachement indéfectible aux Bourbons. Pourtant, envoyé du roi d'Espagne - le vrai, le Bourbon Charles IV - il avait bravement aidé les Argentins dans leur résistance aux Anglais qui cherchaient à s'emparer des possessions outre-mer d'une Espagne aux abois. Il avait ainsi délivré Buenos-Aires, au bout de quelques jours de durs combats de rue en 1806. Chargé d'assurer la défense côtière du Rio de la Plata (Argentine, Bolivie, Paraguay et Uruguay), il surveillait les Anglais. Ceux-ci étaient revenus six mois plus tard, s'emparant de Montevideo, et débarquant une nouvelle fois à Buenos-Aires : Liniers, à la tête d'une armée d'Espagnols, de créoles et de mulâtres, avait forcé l'envahisseur à capituler. Acclamé par tous comme un sauveur, nommé vice-roi du Rio de la Plata par Charles IV, Liniers s'était trouvé dans une situation inextricable quand Napoléon se fut emparé de l'Espagne en 1808. Français de naissance et de cœur, royaliste espagnol par fidélité, ne voulant point servir l'usurpateur Joseph Bonaparte, il avait dû démissionner. On lui offrait de prendre la tête d'un junte indépendantiste, son sens de l'honneur le lui interdisait. Un vent de révolution commençait à souffler sur l'Amérique du Sud après le beau mois de mai... En juillet 1810, le nouveau vice-roi bonapartiste Baltasar Hidalgo de Cisneros, débordé par les événements, l'appela à son secours, mais les troupes avaient changé. Des hommes, à qui il avait lui-même appris à se battre glorieusement, se retournèrent contre lui et l'arrêtèrent. Le 26 août 1810, les *jacobinos* (jacobins) argentins le condamnèrent à être fusillé. N'ayant pas voulu se laisser bander les yeux, puis ayant survécu aux deux premières salves, il fut achevé par un de ses anciens lieutenants... Espagnols et Argentins ont depuis lors reconnu les mérites de cet homme d'honneur qui recevra en France les 28 et 29 août prochains l'hommage de Niort, sa ville natale. M.F.

SUISSE

Guisan, le glaive et la foi

La Suisse a commémoré en mars le cinquantième anniversaire de la mort du général Guisan qui a puissamment contribué a forger l'esprit de résistance helvétique pendant la Deuxième guerre mondiale.

Les Suisses ne pratiquent guère le culte de la personnalité. Ils se méfieraient plutôt des têtes qui dépassent. Pourtant, dans l'histoire moderne de la Suisse, le général Guisan (1874-1960) fait exception. On a pu le constater à l'occasion du 50^e anniversaire de sa mort, commémoré le mois dernier à Pully et à Lausanne en présence du chef du Département fédéral de la Défense, Ueli Maurer, et de deux anciens conseillers fédéraux.

Convictions et affinités

Le souvenir d'Henri Guisan ne fait certes pas l'unanimité en ces temps de contestation des valeurs traditionnelles. Néanmoins, aux yeux de nombreux Helvètes, Guisan demeure le Suisse le plus important du XX^e siècle, l'homme qui de 1939 à 1945 incarna "l'esprit de résistance" au cœur d'un continent hostile. C'est ce que rappellent, dans un ouvrage très documenté et nullement hagiographique, Jean-Jacques Langendorf, maître de recherches à l'Institut de stratégie comparée de Paris, et Pierre Streit, historien et collaborateur du ministère suisse de la Défense. On doit déjà à Langendorf un essai sur *Monarchie, politique et théologie* chez Marcel Regamey, signalé ici même en son temps (*L'AF 2000* du 25 août 2005). Le rapprochement entre Guisan et Regamey n'est pas forcément arbitraire : quasi contemporains, ils sont tous deux Vaudois et s'inspirent de communes valeurs, l'Ordre dans la Cité et la foi chrétienne. En témoigne cet ordre d'armée qu'adresse Guisan à ses troupes le 3 juin 1940 : « *Plus haut que la préparation matérielle, que la préparation morale, il y a la préparation spirituelle. Nos pères le savaient, eux qui fléchissaient le genou devant Dieu avant chaque bataille. Si jusqu'à maintenant, presque seule entre les petits pays d'Europe, la Suisse a échappé aux horreurs de l'invasion, elle le doit à la protection divine.* »



Cette conviction, largement répandue dans la population longtemps après la guerre, suscite depuis quelques années l'ironie des esprits forts. Il est vrai que pour ces détracteurs, aujourd'hui Henri Guisan sent le soufre. Ne fut-il pas anticommuniste et réceptif aux théories corporatistes ?

Sympathies fascistes

Qui plus est, un documentaire diffusé le mois dernier par la télévision suisse, film au demeurant équilibré, a rappelé la sympathie qu'éprouvait Guisan pour Mussolini. Envoyé en mission en Italie en août 1934, il en revint avec le sentiment que tout n'était pas mauvais dans le fascisme, et qu'il était possible d'en adapter quelques principes à la démocratie helvétique. Si cette inclination peut aujourd'hui étonner, elle participait à l'époque du mouvement des idées. D'ailleurs, l'université de Lausanne allait décerner, en 1937, un doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini, qui dans ses années de formation avait suivi dans cette même université les cours du sociologue et économiste Vilfredo Pareto.

Ces affinités résisteront mal au choc de la guerre, en particulier aux conséquences du Pacte d'acier conclu en 1939 par l'Allemagne et l'Italie. Certes, le 1^{er} juin 1940, Mussolini aurait détourné Hitler d'une attaque contre la Suisse, quand celle-ci était notoirement vulnérable, mais le 26 du même mois, une note du comte Ciano prévoyait un démembrement de la Confédération dont les dépouilles seraient allées à l'Italie, l'Allemagne et la France. Le 2 septembre 1939, au lendemain de l'attaque allemande contre la Pologne, le commandant de corps Henri Guisan est élu général par les parlementaires réunis à Berne en Assemblée fédérale. C'est une particularité helvétique : en temps de paix, il n'y a pas de général. Guisan est le quatrième général - ailleurs, on dirait généralissime - de l'histoire suisse, après Dufour (guerre du Sonderbund), Herzog (guerre franco-allemande de 1870-1871) et Wille (1914-1918). Quand le général Guisan prend ses nouvelles fonctions, qui impliquent des pouvoirs étendus - source de quelques frictions avec le Conseil fédéral -, l'armée suisse

présente de graves lacunes en matière de préparation stratégique comme de moyens. Quant au Renseignement militaire, il est encore défaillant (avant d'acquiescer une efficacité reconnue sous la direction de Roger Masson). À telle enseigne que l'effondrement de la France en juin 1940 provoque stupeur et angoisse. « *Le dispositif militaire helvétique, concentré sur la frontière nord face à l'Allemagne, est tourné par les chars de Guderian se trouvant désormais sur la frontière occidentale de la Suisse, de Bâle à Genève* », écrivent Langendorf et Streit. L'encerclement du pays est quasi total, « *excepté l'étroite "trouée" de Genève qui permet aux Suisses de communiquer avec la France de Vichy et, au-delà, avec le reste du monde* ». Du moins jusqu'en novembre 1942, avant l'occupation de la zone libre par les Allemands.

La stratégie du Réduit national

Dès le début de la guerre, Guisan avait établi des contacts assez poussés, sans en informer le Conseil fédéral, avec les autorités militaires françaises, démarche peu conforme à la neutralité et qui lui sera par la suite reprochée. D'autant que les Allemands s'empareront, lors de la débâcle française de juin 1940, de documents concernant les contacts franco-suisses. Hitler en fut rapidement informé, mais pour des raisons non élucidées ces documents ne furent jamais utilisés contre la Suisse. Il est vrai que l'attention du Führer était alors focalisée sur l'Angleterre. C'est durant l'hiver 1939-1940, donc dans l'urgence, que Guisan conçoit sa fameuse stratégie du Réduit national, c'est-à-dire du repli au cœur des Alpes du gros de l'armée helvétique. À lui seul, ce dispositif n'aura peut-être pas suffi à dissuader les puissances de l'Axe d'envahir la Suisse. On ne saurait négliger les accommodements économiques avec Berlin. Pour autant la stratégie du Réduit national a puissamment contribué à forger un esprit de résistance. Le charisme du général Guisan a fait le reste. ■

Guy C. Menusier

✓ Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit : *Le Général Guisan et l'esprit de résistance* ; éd. Cabédita (CH-1145 Bière et F-01220 Divonne-les-Bains), 270 p., 23 euros.

Connaître l'anglicanisme

Au moment où bon nombre d'anglicans expriment leur désir de rejoindre l'Église catholique et à quelques mois du voyage que doit accomplir outre-Manche le pape Benoît XVI, il est intéressant d'en savoir plus sur ce qu'est cette religion née à la faveur d'un caprice du roi Henry VIII sans réelle volonté de se séparer de Rome, mais qui, sur sa lancée, est passée du schisme à l'hérésie, et dont bien des fidèles, aujourd'hui outrés des outrances de leurs dirigeants, désirent rentrer dans l'unité catholique. Le numéro de mai-juin de la revue *Fideliter* publie un important dossier sur *Les anglicans face au catholicisme*. Les pages historiques sont signées de Michel Fromentoux et de l'abbé Fabrice Delestre, puis les abbés Philippe Toulza et Patrice Laroche étudient la constitution *Anglicanorum coetinus* par laquelle le pape Benoît XVI leur propose quelques modalités pour leur retour au bercail, propositions qui, pour l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, donnent une réelle espérance, quoique teintée d'une légitime perplexité. Ce dossier est à lire dans l'esprit de Charles Maurras écrivant dans *Le Soliloque du prisonnier* (éd. de l'Herne, voir notre précédent numéro) qu'« *à la faveur de cette pacification des esprits et des âmes revivraient des communautés de tradition ou d'éducation et seraient restaurés ou perfectionnés des sentiments, des goûts, des amitiés qui ne sont peut-être que perdus ou endormis. L'Église anglicane redevenue catholique romaine mettrait bon ordre à ces malentendus qui doivent être comptés entre les ferments de la mésentente guerrière [...]. L'esprit de dissidence trouverait alors à qui parler sur les bords de notre canal par la fusion de deux hiérarchies religieuses.* »

✓ *Fideliter* ; éd Clovis, BP 118, 92153 Suresnes Cedex ; l'exemplaire : 7,50 euros.

COLLOQUE

Les antimodernes en vedette

« *Les antimodernes et la polémique* » seront au cœur d'un colloque accueilli par l'université du Mirail du 27 au 29 mai. Organisé par l'équipe de recherche Littérature et Herméneutique de Toulouse II, en collaboration avec l'Institut de romanistique de l'université de Klagenfurt, il « *s'efforcera de comprendre comment la polémique définit l'antimo-*

derinité, comment elle emprunte dans sa confrontation à la modernité ses propres traits poétiques, et donc comment l'antimodernité contribue, à certains égards, à redéfinir la modernité elle-même ». Seront traitées, entre autres thématiques : « *La réception polémique de Chateaubriand chez les antimodernes* », par Fabienne Bercegol ; « *Le Stupide XIX^e siècle de Léon Daudet : antimodernes et traditionalistes* », par Marie-Catherine Huet-Brichard ; « *Un "romantisme du positivisme" ? Les ambiguïtés de l'antirromantisme*

de Charles Maurras », par Jean-Yves Franchère ; « *Polémique et conversion : Péguy, Bernanos, Mauriac* », par Denis Labouret ; « *Les Hussards, des Antimodernes ?* », par Marc Dambre ; « *Maurice Barrès : un antimoderne malgré lui ?* », par Vital Rambaud ; « *Drieu la Rochelle : roman cynique et satire du monde moderne* », par Jean-François Louette ; « *Le rire "antimoderne" de Philippe Muray* », par Jacques Dupont. ■

✓ Programme complet disponible sur le site <http://plh.univ-tlse2.fr/>



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 65 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) 125 € | 7. Outre-mer (un an) 135 € |
| 4. Abonnement de six mois 70 € | 8. Étranger (un an) 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

❑ PATRIMOINE

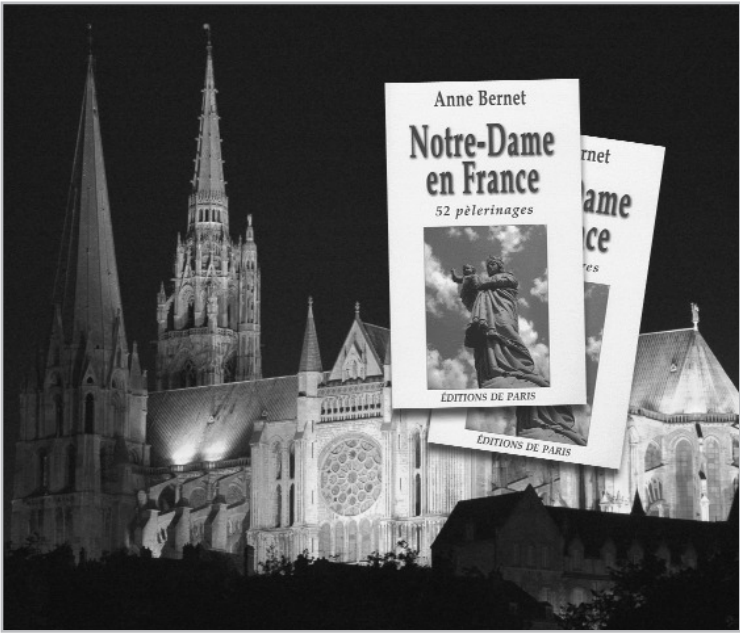
La France n'est pas orpheline

Parallèle occulté de la grande histoire, d'innombrables sanctuaires racontent deux mille ans de bonheurs et de malheurs français sous le regard de Marie... En voici un aperçu.

Notre amie Anne Bernet est intarissable, pour notre plus grand plaisir. Voici qu'elle nous offre cette fois, avec *Notre-Dame en France* cinquante-deux livres en un seul ! Ou plus exactement un chapitre par semaine à lire pour se rendre au moins par la prière et la pensée sur l'un des hauts-lieux où palpite l'identité catholique et française parce que le Ciel a visité la terre en la personne de la sainte Vierge Marie. En ce mois de mai consacré à Celle-ci, son image suivie d'année en année et de province en province est assurément un cadeau réconfortant.

Sous la protection de Notre Dame

Anne Bernet, avec sa puissance d'évocation des faits, nous conduit dès l'abord en 496 auprès de saint Remi, évêque de Reims, quelques heures avant de baptiser Clovis. Voyant dans un rêve prémonitoire toute la gloire et, hélas, les tragédies du royaume qui allait naître sur les ruines de l'empire romain, le saint homme entendit la Vierge Marie lui dire : « *Ne craignez pas ! Je suis là et je veille !* » De là, vient la certitude maintes fois renouvelée au fil des siècles que la France ne pourra jamais périr tant qu'elle invoquera cette protection particulière de Notre Dame. Les preuves ? En voici cinquante-deux qui ne sont qu'une partie de tous les pèlerinages que l'on recense à travers notre pays. « *Preuves*, dit Anne Bernet, *inscrites dans la pierre, d'un bout à l'autre de notre territoire. Des centaines, voire des milliers de cathédrales, de basiliques, d'églises, de chapelles, d'oratoires rappellent une manifestation mariale : apparition, miracle, guérison, grâce prodigieuse. Parallèle occulté de la grande histoire, ces innombrables sanctuaires racontent deux mille ans de bon-*



heurs et de malheurs français sous le regard de Marie, sous la protection de Marie. »

Chartres nous appelle

Commence alors un beau voyage dans le temps et dans l'espace. Pour chaque lieu de pèlerinage, Anne Bernet a rassemblé une imposante documentation : non seulement l'histoire du lieu proprement dit, mais le lien de celui-ci avec la grande histoire, les traditions, les récits de grâces obtenues, des anecdotes édifiantes et parfois émouvantes ou même drôles, les rassemblements les plus marquants, et mille témoignages de la "foi des anciens jours" qui sera, croyons-le, aussi bientôt celle des nouveaux jours. À quelques jours des grands pèlerinages de Chartres, il est intéressant de redécouvrir l'ancienne cité des Carnutes où déjà les druides rendaient un culte à une vierge qui devait enfanter. Lieu sacré chrétien dès avant 350, année où l'évêque Aventin éleva la toute première cathédrale, rebâtie par le roi Charles le Chauve

en 876 pour y abriter une insigne relique reçue d'Orient, la *chainse* (chemise en vieux français) qu'aurait portée la sainte Vierge le matin de l'Annonciation, Chartres connut des ravages et des incendies, puis, quand la cathédrale eut été rebâtie (vers 1225) avec sa flèche en gothique flamboyant sur la tour nord, le lieu fut l'objet de tous les soins de saint Louis et de nombreux rois. Henri IV vint s'y faire sacrer en 1594. Les pèlerins y accoururent en masse au XIX^e siècle dans l'élan de ferveur à l'Immaculée Conception. Saluons au passage les fidèles de la Tradition qui s'apprêtent à partir sur les chemins d'où l'on admire, après Charles Péguy, « *la flèche impérissable et qui ne peut faillir* ». Voici ensuite Notre-Dame de Fourvière pétrie du souvenir des illustres martyrs de Lyon, et qui connut un grand essor au XIX^e siècle jusqu'à la construction, entre 1872 et 1884 de l'imposante basilique actuelle, le plus haut édifice de Lyon, qui s'illumine le 8 décembre annonçant dans la nuit, écrit Anne Bernet, « *la ve-*

nue du soleil de Justice ». Non loin de Lyon, voici Notre-Dame de France au Puy, ville encore bruisante de l'élan des chevaliers et des manants décidant à l'appel du pape Urbain II de partir pour la Croisade. Une vierge noire y fut ramenée d'Orient, sans doute par saint Louis. La plupart des rois vinrent y prier. Entre 1854 et 1860 fut érigée l'impressionnante statue de cent cinquante tonnes de bronze, confectionnée à partir des canons russes saisis à Sébastopol et offerts par Napoléon III. Grand symbole de victoire du catholicisme.

Géographie chrétienne

Nous laissons le lecteur découvrir des pèlerinages moins connus comme Notre-Dame de Bethléem à Ferrières-en-Gâtinais, humble et beau sanctuaire que les habitants du bourg et les nombreux touristes redécouvrent à l'occasion de belles fêtes médiévales chaque mois d'août. Un petit détour, bien sûr, par Notre-Dame de Rocamadour, ou par Notre-Dame du Grand Retour à Boulogne-sur-Mer, Notre-Dame des Doms à Avignon, Notre-Dame de la Garde à Marseille, mais aussi par Notre-Dame de Cléry, l'un des rares domaines qui restaient « *à ce dauphin si gentil* » et dont l'histoire rejoint celle de sainte Jeanne d'Arc. On peut aussi découvrir dans un charmant vallon du Vivarais Notre-Dame d'Ay, douce consolatrice des paysans à l'âme frustrée dont la foi émerveillait le poète Louis Pize... Bien sûr Anne Bernet n'oublie pas Pontmain, La Salette, Issoudun, Lourdes, Montligeon... Ayons une pensée pour le sanctuaire le plus récent, Notre-Dame de la Prière à L'île Bouchard, où la Vierge, faisant prier ardemment trois petites filles, épargna à la France en 1947 la révolution communiste qui s'annonçait comme imminente. Voilà un livre à la fois de piété, d'histoire et de géographie. Il faut l'emporter avec soi pour parcourir la vraie France profonde, et pour réveiller la conviction que les Français ne doivent jamais se sentir orphelins. ■

Michel Fromentoux

✓ Anne Bernet : *Notre-Dame en France* ; éd. de Paris, 452 p., 29 €.

La République honore Henri IV

Vendredi 14 mai, anniversaire de l'assassinat d'Henri IV, le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand a inauguré un site multimédia sur le roi et son époque, baptisé *Henri IV - Le règne interrompu* (www.henri-iv.culture.fr). Puis le ministre a inauguré le soir du même jour *Astronomy Domine*, une curieuse "installation" réalisée par Jean-Charles de Castelbajac et qui restera visible jusqu'au 14 juillet dans le ciel parisien, près de la statue équestre d'Henri IV, au Pont-Neuf. Une épée lumineuse a été placée dans la main du roi. Notons que le prince Jean de France, duc de Vendôme, était présent à cette inauguration au pied de la statue de son ancêtre. M. Mitterrand a rendu hommage à « *celui qui est resté pour chacun le modèle des souverains* ». Il y est allé d'un grand couplet sur les « *valeurs* » de « *tolérance et de la liberté, indissociables d'une leçon de joie de vivre, d'énergie et de solidarité humaine. Ce sont aussi les valeurs de la culture et de la foi dans l'humanisme des arts.* » Nous ne sommes pas certains qu'Henri IV se reconnaîtrait dans ce langage, lui qui fuyait les idéologies, qui n'a agi que par pragmatisme avec seulement la volonté d'empêcher les Français de se diviser et de retirer aux protestants des raisons de faire la guerre faute de pouvoir leur en retirer les moyens... En aucun cas, l'Édit de Nantes, simple traité imposé par les circonstances et intelligemment négocié, ne saurait être considéré comme un acte d'adhésion à quelque "grand principe" que ce soit. La République cherche évidemment à récupérer Henri IV comme s'il était l'un des siens. Cela ne peut pour autant ternir notre plaisir de voir honorer officiellement le premier des Bourbons.

Jean-Baptiste MORVAN

PROMENADE

Pour une roulotte cocasse et surréelle

La lecture des magazines publicitaires procure parfois le divertissement singulier d'une sorte d'envoûtement linguistique, assaisonné d'imagination surréelle.

Dans ce domaine bizarre qui peut rivaliser avec l'épopée d'*Alice au Pays des Merveilles*, récemment promise aux magies du "Petit Écran", j'ai découvert l'indispensable "brosse à ordinateur". « *L'important dans la recherche des singularités revigorantes de la langue française* », me disait mon ami Polydore, « *c'est le recensement méticuleux des révélations propres à surexciter l'imagination, fût-ce*

au prix d'un calembour biscornu ». Ainsi nous sommes-nous récemment penchés sur les termes « *cocasse* » et « *cocasserie* », dignes de venir orner notre tableau de chasse philologique. « *Cocasse* » viendrait-il du vieux français « *coquard* », désignant une sottise claironnante, et prétentieux comme les vocalises de l'oiseau chanteur, héraut des basses-cours ? « *Peut-être d'une bizarrerie drôle, ridicule* », dit le Larousse. J'aime « *cocasse* », dit Polydore, « *car il évoque pour moi, malignement, le bruit des œufs cassés dans le panier d'une péronnelle impudemment sautillante* ». Il faut à ces curiosités de vocabulaire une nuance de comique d'abord involontaire, puis consciemment railleur. Dans une séquence de cinéma, deux policiers disaient, en voyant la photo d'une jolie fille fort dévêtue : « *Le Bon Dieu n'a pas perdu son temps !* » J'avais songé à créer des vocables pour remplacer « *confrère* » et

« *consœur* », sujets à des interprétations faciles et irrévérencieuses, par exemple pour les écrivains - et les « *écrivaines* » - comme on dit maintenant. Pourquoi pas « *coplume* » ? Mais un féminin « *coplumette* » paraît un peu trop plaisant et même railleur. Pour qui reste soucieux d'éliminer les facilités équivoques et drôles, comme l'inventeur mythique de la cantatrice italienne Pompona Sémisoli, on se plairait à narrer des anecdotes fort véridiques, comme l'épisode à nous survenu naguère, de la "roulotte bourguignonne".

De confortables commodités

Midi passé, nous étions arrivés devant une plaisante auberge, et bien décidés à déguster tous les charmes du menu, plantureux comme il convenait en un terrain astronomiquement réputé. Mais au milieu de la cour intérieure trônait une roulotte su-

perbement peinte et ornée de ferronneries et verroteries variées. Cette roulotte désormais immuable, renfermait, à l'usage des clients, de confortables « *commodités* », pour parler comme jadis, ou « *toilettes* » pour user du terme plus moderne et plus gracieux. Dans l'après-midi, nous arrivâmes à Dijon, surprenant nos cousins inquiets à la pensée que nous avions pu rester à jeun. Aussi nous leur affirmâmes sur le ton péremptoire de l'absolue franchise : « *Mais si ! Nous avons trouvé une bonne auberge ; et même si vous la re-trouvez un jour, vous saurez qu'on peut pisser dans la roulotte !* » J'aurais bien quelque autre historiette édifiante pour illustrer mon étude de la « *cocasserie* ». Mais il se fait tard, et, comme disait notre aïeule quand elle interrompait son conte à la veillée : « *Et la suite vous apprendra le reste !* » ■

VERCINGÉTORIX

Nos ancêtres les Gaulois

Le nationalisme a-t-il inventé le mythe gaulois ? Les plus récentes découvertes archéologiques réservent plus d'une surprise. Elles dévoilent un Vercingétorix qui n'a guère perdu des vertus qu'on lui attribua. Mais quel visage les romans proposent-ils du vainqueur de Gergovie ?

La scène est dans toutes les mémoires : sortant seul d'Alésia assiégée, Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César et se livre au vainqueur afin de sauver les siens. Mesquin comme il savait l'être, Caius Julius, incapable d'égaler la grandeur d'âme de son adversaire, cédera ses milliers de captifs aux marchands d'esclaves, et traînera le chef gaulois sept ans dans ses *impedimenta* avant, le soir de son triomphe, de l'abandonner au bourreau. Le jeune généralissime arverne entre dans la légende et préfigure les destins d'une France abattue mais sublime dont aucun aléa de l'histoire n'aura raison.

Gallomanie

En fait, il faut attendre le préromantisme pour que les Gaulois cessent d'apparaître des Barbares et que la conquête romaine de la Gaule ne soit plus la chance sans laquelle notre pays ne serait jamais sorti des ténèbres. Vercingétorix devient le premier patriote "français", celui qui faillit forger une nation, et César l'assassin de ce rêve. Il faut avoir lu à seize ans le *Vercingétorix* de Camille Jullian - je mis une décennie à m'en remettre et accepter notre héritage latin - pour en comprendre la force. Christian Goudineau a lu Jullian, il lui a même succédé, à un siècle d'écart, dans la chaire des Antiquités nationales du Collège de France ; à ce titre, il sait ce que nous lui devons. Cependant, depuis 1901, notre connaissance de l'antiquité gauloise a tant progressé qu'il devenait indispensable de relire la guerre des Gaules et la vie du fils de Keltill à la lumière des dernières découvertes. Telle est l'ambition du *Dossier Vercingétorix*, paru cent ans après la biographie de Jullian, et réédité en poche. La première partie, d'une époustouflante érudition et d'une irrésistible drôlerie, récapitule la genèse d'une gallomanie, dans laquelle s'engouffrèrent, à la suite d'Amédée Thierry et jusqu'à Jullian, pléthore d'épigones, en prose ou en



vers, historiens, romanciers, poètes et vulgarisateurs, décidés à tirer à eux le chef arverne assaisonné d'étrange manière.

De l'histoire au roman...

Christian Goudineau a fait preuve, pour décortiquer cette littérature, de courage et d'obstination ; les morceaux choisis qu'il en livre laissent souvent pantois. Sous pareilles scories, est-il possible de retrouver le vrai visage de Vercingétorix ? La présentation critique des textes antiques le mentionnant, peu nombreux et peu fiables, laissant sur la faim, Goudineau fait appel aux spécialistes de la civilisation gauloise afin de reconstituer, au plus près, ce que purent être le quotidien, les façons d'être, les modes de pensée, les choix du vainqueur de Gergovie. L'homme qui se dessine dans ces pages n'a, en vérité, guère perdu des vertus qu'on lui attribua. Cependant, peut-on proposer cette image-là à un public nourri de clichés, dont ceux véhiculés par les aventures d'Astérix ne sont pas les moins redoutables ? Nombre de lecteurs préfèrent un

roman à une œuvre d'historien, fût-elle excellente et accessible. Reste à souhaiter que les romanciers se soient correctement documentés et fassent passer dans leur fiction tout ou partie des acquis de la recherche. En cela, Philippe Madral et François Migeat, qui cosignent *Et ton nom sera Vercingétorix*, font preuve d'un certain sérieux ; leur reconstitution du contexte gaulois n'est pas mauvaise. Cela ne les dispense pas d'en prendre à leur aise avec les faits, même les mieux avérés, et de combler les blancs de l'histoire avec plus d'imagination que de rigueur. Témoin de l'assassinat de son père, - peu importe que Keltill, accusé de vouloir se faire roi, ait été jugé et mis à mort selon le droit arverne... - le jeune Kefnos trouve refuge dans la forêt des Carnutes où il sera élevé par les druides en vue du jour où il s'imposera aux tribus comme leur chef unique afin de libérer la Gaule des Romains. Mais avant cela, il devra apprendre à combattre auprès de César et rencontrera dans le camp ennemi la princesse éduenne Alauda qu'il aurait épousée si les dieux n'en avaient décidé autrement...

Si Vercingétorix fit partie des jeunes officiers indigènes formés auprès du *triumvir*, ce qui lui valut d'être accusé de trahison par les historiens romains, ce ne fut pas dans les conditions romanesques imaginées ici, et certes pas en compagnie de Marcus Brutus, celui des Ides de Mars, que Madral et Migeat confondent avec son cousin Decimus, en effet l'un des lieutenants de César en Gaule. Ce genre de détails mis à part, qui ne gênent, hélas, que les spécialistes de l'époque, le roman se laisse lire sans déplaisir.

... et au canular

L'on peut faire plus iconoclaste. Gordon Zola, qui ne respecte rien, pas même les vedettes de la télévision, récidive avec une parodie de péplum, *Fais gaffe à ta Gaule !*, plus profonde qu'il y paraît. Rome, en l'an - 46 : le long de la Voie triomphale, là où tantôt passera le char de César, une poignée de Gaulois attend. Rescapés d'Alésia, ils ont juré de faire évader leur chef vénéré. Mais, lorsque le prisonnier surgit, il faut se rendre à l'évidence : ce n'est pas Vercingétorix. Il s'agit du barde

Pandalag', pacifiste déclaré, auteur du tube *Pax et Amor...* Substitution qui mérite quelques explications. Toutes plus irrespectueuses les unes que les autres. Qu'on ne s'y trompe pas : Gordon Zola a fait des études et en sait long sur les légendes qu'il démolit avec irrévérence. D'où ce canular de potache réussi qui, mine de rien, pose des questions intelligentes sur l'histoire, les mythes, les héros et les historiens.

Quelle pax romana ?

En fait de mythe, il en est un tenace : celui de la *pax romana* qui aurait assuré à notre terre trois cents ans de calme et de prospérité au sein d'une province romaine acquise à son vainqueur et trop heureuse de se fondre dans ses usages. En réalité, de la défaite de Vercingétorix à l'effondrement de l'empire en 476, les annales gauloises sont une longue suite de révoltes et d'insurrections en général tragiques, à l'exemple de celle du Lingon Julius Sabinus qui, avec son épouse Éponine, laissera à la postérité un impérissable exemple d'amour conjugal. Cette révolte endémique culminera au milieu du III^e siècle avec la reconquête de l'indépendance par les empereurs gaulois. Il faut attendre les années 280 et la reprise en main de l'empire par la Tétrarchie pour que la Gaule, de nouveau militairement occupée, redevienne province impériale. Encore les troupes romaines, ou leurs supplétifs, devront-ils jusqu'au bout faire face à une guérilla incessante, la Bagaude. Drôle de paix ! Bon connaisseur de la période, Joël Schmidt retrace, dans *Les Gaulois contre les Romains, ou la guerre de mille ans*, l'incessante hostilité qui, depuis Brennus, dressa les Celtes contre leurs voisins latins. Unique et inévitable défaut de l'entreprise : les seules sources disponibles sont toutes romaines, donc sujettes à caution. ■

Anne Bernet

- ✓ Christian Goudineau : *Le Dossier Vercingétorix* ; Actes Sud-Babel, 470 p., 9,50 euros.
- ✓ Philippe Madral et François Migeat : *Et ton nom sera Vercingétorix* ; Robert Laffont, 600 pages, 22 euros.
- ✓ Gordon Zola : *Fais gaffe à ta Gaule !* Le Léopard masqué, 170 p., 13,80 euros.
- ✓ Joël Schmidt : *Les Gaulois contre les Romains* ; Perrin, 380 pages, 22,50 euros.

Lus aussi

Depuis quelques années, les Belles Lettres appliquent le principe du fameux *Guide romain*, cher à tous les latinistes, à l'ensemble des civilisations anciennes. Il s'agit de mettre à la disposition du lecteur, de façon simple et didactique, un ensemble de connaissances en histoire, économie, organisation politique et religieuse, société, famille, droit et

vie quotidienne, arts et Lettres, accompagné de notices biographiques et d'orientations bibliographiques. Voici donc réunie pour la première fois afin d'en tirer une synthèse l'ensemble de nos connaissances sur le monde gaulois, de l'installation des Celtes sur notre territoire jusqu'à la conquête romaine. Débarrassée de nombre de clichés, l'image qui se dessine ici est celle d'une civilisation forte et originale, bien plus proche de la conception latine du terme

que ne le laissèrent croire les historiens latins et qui, par certains aspects, perdura dans nos façons d'être et de penser jusqu'à une époque toute récente. Indispensable et passionnant.

An 17 de notre ère : malgré le désastre de Teutoburg, Germanicus est parvenu à rétablir l'ordre romain au-delà du Rhin, et rien ne paraît susceptible de le remettre en cause. Surtout à Aquae Sextiae en Provincia, à tant de miles du Limes.

Pourtant, c'est là que se trame une nouvelle insurrection germanique et, pour la contrer à temps, les proches du *duumvir* Lucius Gallus semblent bien désarmés. Quinze ans ont passé. Sur le navire qui le ramène de Palestine à Massalia, le centurion Marcus Gallus, fils du *duumvir*, fait la connaissance de Judith, jeune juive partie à la recherche d'une amie de son défunt père, une certaine Marthe établie en Provincia. Mais Marthe a disparu et il se mur-

mure qu'elle aurait, comme tant d'autres, été victime du monstre qui désole Tarascon. Jean d'Aillon, avec ces deux nouvelles agréablement écrites et documentées, continue son exploration du passé antique de la Provence. Pour le plus grand plaisir des lecteurs.

- ✓ Jean-Louis Brunaux : *Les Gaulois* ; Les Belles Lettres, 315 p., 15 €.
- ✓ Jean d'Aillon : *Le Complot des Sarmates* suivi de *La Tarasque* ; Le Masque, 185 p., 7 €.

❑ VIOLENCE RELIGIEUSE

Démontage d'un mythe

William Cavanaugh critique le préjugé selon lequel la religion serait intrinsèquement porteuse d'une violence pire que la violence séculière.

Décryptage d'un contresens historique...

Les Éditions de l'Homme Nouveau ont publié à la fin de l'année 2009 une traduction de l'ouvrage fondamental du théologien américain William Cavanaugh, *Le Mythe de la violence religieuse*. Ce livre s'attache à critiquer le préjugé largement répandu dans l'Occident moderne selon lequel la religion serait intrinsèquement porteuse de violence et d'une violence nécessairement pire que la violence séculière.

Violence des idéologies séculières

Sa critique consiste d'abord à mettre en lumière la violence des idéologies séculières qui déchaînent la haine au nom de la nation, de l'État, de la race, de la révolution, de la démocratie, de la lutte des classes, etc. Chacun conviendra en effet aisément que la Terreur de 1793, les crimes du communisme ou du nazisme, les bombardements de Dresde ou d'Hiroshima n'ont rien à envier en cruauté et en barbarie aux croisades ou à l'Inquisition. Mais Cavanaugh va plus loin.

Il montre que l'idée d'une violence spécifiquement religieuse qui serait par principe plus à craindre que la violence séculière repose sur un contresens historique. Les auteurs qui défendent cette thèse prennent en effet comme point de départ de leur réflexion une définition de la religion comme système de croyance nettement distinct des préoccupations et des motivations séculières qui n'a tout simplement pas de sens en dehors de l'ère culturelle moderne et occidentale.

Cavanaugh se sert notamment de l'étude de ce que l'on appelle de manière selon lui relativement impropre, les « guerres de reli-



Ce livre rectifie notre vision des rapports de l'Amérique avec la religion.

gions » du XVI^e siècle en Europe, pour montrer qu'il est absolument impossible d'isoler dans ces conflits les mobiles que l'on qualifierait aujourd'hui de séculier de ceux que l'on qualifierait de religieux. Mieux encore, il nous convainc que l'État moderne n'a pas résolu les guerres de religion en faisant triompher une forme de rationalité laïque sur les passions religieuses mais que c'est l'émergence de ce même État moderne qui est l'une des causes principales de ces guerres. Et de fait, le protestantisme en favorisant la nationalisation de la religion a permis à de nombreux princes d'éliminer cette forme

d'allégeance concurrente à celle exigée par l'État que représentait l'universalisme catholique. À l'inverse, dans un pays comme la France, la conversion d'une partie de la noblesse au protestantisme n'est pas sans rapport avec une forme de résistance féodale à la mise en place de la pleine souveraineté royale.

Légitimation de l'État, diabolisation de l'ennemi

Après avoir servi de discours de légitimation à l'État moderne puis à l'État libéral, le mythe de la violence religieuse sert aujourd'hui à diaboliser les sociétés non oc-

cidentales et spécialement les sociétés musulmanes. Cavanaugh s'intéresse particulièrement à l'utilisation du mythe par les néo-conservateurs américains. Ceux-ci ont tendance à considérer que leurs ennemis musulmans sont par nature incapables d'agir selon des mobiles rationnels et que leur unique motivation est une haine absurde et viscérale de l'Amérique et de ses valeurs. Toutes les autres interprétations, notamment celles qui mettent en avant la responsabilité américaine (soutien à la colonisation des territoires palestiniens par Israël, aux différentes dictatures du monde arabe, aux groupes islamistes les plus radicaux, au *djihad* quand il prenait pour cible les soviétiques...), sont par avance disqualifiées.

Outre-Atlantique

L'autre intérêt du livre de Cavanaugh est de rectifier notre vision des rapports de l'Amérique avec la religion. Il nous invite en effet à ne pas confondre les références à Dieu qui participent à la religion civique américaine (*In god we trust*) et les églises proprement dites. Les unes et les autres ne vont pas forcément de pair comme le prouvent par exemple les lynchages, dans les années quarante, de témoins de Jéhovah qui refusaient le salut au drapeau, à leurs yeux idolâtre, ou les différentes tracasseries dont sont régulièrement victimes les catholiques. Il nous rappelle aussi, à rebours des préjugés qui ont cours en France sur les Américains, que la prière est interdite dans les écoles publiques au nom de la séparation des églises et de l'État.

Le Mythe de la violence religieuse intéressera donc autant les historiens que les observateurs des conflits contemporains et ceux qui réfléchissent aux rapports entre la religion et l'État dans les sociétés modernes. ■

Stéphane Blanchonnet

✓ William Cavanaugh : *Le Mythe de la violence religieuse* ; Éd. de l'Homme Nouveau, 382 p., 28 €. ✓ Article d'abord paru sur le site de l'auteur : www.a-rebours.fr

» DÉCÈS

Nous apprenons avec tristesse le décès à Bordeaux de notre fidèle abonnée, M^{me} Henriette Lecumberri, née en 1920, veuve de M. André Lecumberri, ardent militant durant de nombreuses années. Les obsèques ont été célébrées le vendredi 14 mai en la chapelle de l'hôpital Saint-André à Bordeaux. Nous présentons à la famille de Mme Henriette Lecumberri nos condoléances émues avec l'assurance de nos prières pour la défunte.

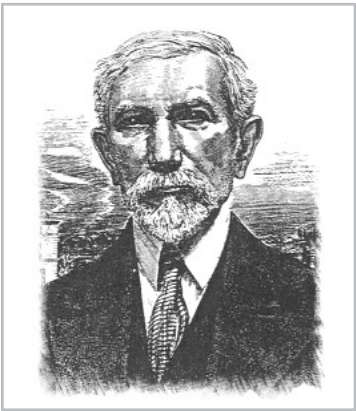
» INFORMATIONS

Manifestation en réponse au film *Hors la Loi* - Rassemblement le vendredi 21 mai à 10 h 30 devant le monument aux morts de Cannes, à l'appel du collectif Vérité-Histoire ; tél. : 04 93 47 90 66.

Catholiques pour les libertés économiques - Conférence-débat le lundi 31 mai à 18 h 30, salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e. Georges Lane, professeur de Sciences économiques à Paris-Dauphine et François Guillaumat, économiste, traducteur, spécialiste de l'ex-Yougoslavie, traiteront de "l'arbitraire fiscal". Participation aux frais : 15 euros. Renseignements : CLE, 5 rue Dufrenoy, 75116 PARIS.

Journée Jean de La Varende le samedi 12 juin - À 10 heures à Bovel (Île-et-Vilaïne) : messe traditionnelle, visite de l'église, recueillement sur la tombe de M. Rudel. Déjeuner à 12 h 45 à Cintré. À 15 h15 : visite guidée du Parlement de Bretagne à Rennes. Participation aux frais : 18 euros. Inscription avant le 26 mai à : Présence de La Varende. 16 rue La Varende, 14250 TILLY-SUR-SEULLES. 02 31 80 84 67 ; presencedelavarende@fr ; perso.wanadoo.fr/lavarende

Maurras "inventorié"



Sous le titre *Maurras et la pensée contre-révolutionnaire*¹, M^e Franck Bouscau, professeur des facultés de droit, publie une plaquette invitant à une relecture

de notre maître. L'auteur dit appartenir au « courant légitimiste », mais n'entend pas laisser ses amis ignorer la « *synthèse politique originale* » de Maurras pour qui le royalisme couronne le nationalisme.

Cela donne un exposé honnête et complet des idées de Maurras. Une grande place est donnée à la méthode maurrassienne, *l'empirisme organisateur*, cette « *manière de dégager de l'Histoire et de la vie politique les règles de l'existence d'un pays* », écrit très justement M^e Bouscau. Il reconnaît aussi à Maurras le mérite d'avoir rejeté la démocratie au nom de la science et des lois naturelles inflexibles, lesquelles, d'ailleurs, ne sauraient contredire la foi et la tradition.

Toutefois, l'auteur entreprend « *d'inventorier* » ce qui reste de Maurras. Il juge toujours actuelles

la défense du cadre national, la critique de la Révolution, de la démocratie moderne, de la Réforme, du romantisme. À conserver également le « *Politique d'abord* » et le fait de dégager une « *physique sociale* » contre le moralisme laïc.

Positivisme

M^e Bouscau se montre en revanche plus réservé sur ce qu'il prétend être le positivisme maurrassien, oubliant que notre maître a utilisé d'Auguste Comte des doctrines d'observation, mais jamais d'explication. Il trouve excessif l'antigermanisme de Maurras, mais reconnaît pourtant que l'Allemagne, dans "l'Europe", menace encore l'indépendance française. Il reproche à Maurras une trop grande admiration pour Louis XIV, « *le premier des Bonaparte* »

(sic). Le reproche n'est guère justifié : on sait combien Maurras était jaloux des libertés locales qui étaient respectées au temps du grand roi.

Le seul important désaccord entre M^e Bouscau et nous est courtoisement relégué en annexe : Maurras aurait eu grand tort de croire à la légitimité des Orléans au lieu de celle des aînés des Bourbons, depuis 1883 les rois d'Espagne. Mais comment, après avoir prouvé que l'hérédité monarchique est le moyen de conserver la nation française dans son être intégral, Maurras aurait-il pu abandonner la succession à des princes ayant lié leur sort à une autre nation ? Les "légitimistes" restent à nos yeux un mystère... ■ M.F.

¹ L'Action familiale et scolaire, BP 80833, 75828 Paris cedex 17 ; 42 pages, 5 euros (afs.e-catho.com).

Notre journal vous intéresse ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !
Bulletin d'abonnement en page 11

8 & 9 MAI

Un grand rendez-vous

Banquet le samedi 8 mai, hommage rendu à Jeanne d'Arc le lendemain, notamment à Paris, Toulouse et Nîmes... Compte rendu de deux journées bien remplies.



Samedi 8 mai, une cinquantaine de personnes ont participé au banquet des amis de l'Action française organisé par le CRAF. Toutes les générations étaient présentes, avec un groupe important de lycéens et étudiants. Les chants et l'ambiance étaient au rendez-vous. Olivier Perceval, Romain Hellouin, respectivement président et secrétaire du Centre royaliste d'Action française, Michel Fromentoux, rédacteur en chef de *L'Action Française 2000*, Stéphane Blanchonnet, président du Comité directeur, étaient présents. Olivier Perceval a pris la parole pour nous donner des raisons de militer. Paul Turbier, de la "Soupe du Roi", nous a invité à l'aider dans son œuvre de charité envers les plus humbles.

Le lendemain, nos amis ont rendu hommage à l'incarnation d'une France forte, unie et indépendante : Jeanne d'Arc. L'Action française avait appelé ses adhérents et sympathisants, mais aussi

tous les patriotes à l'honorer. En tête du cortège marchaient Stéphane Blanchonnet, Olivier Perceval, Michel Fromentoux, Mlle Marielle Pujo (directeur de publication de *L'AF 2000*), Bernard Bonnaves et Michel Chantegrel (membres du Conseil national du CRAF). Ils étaient suivis par les jeunes d'Action française parmi lesquels s'est distinguée la section des Hauts-de-Seine Nord, puis par des adhérents et sympathisants. Au pied de la statue, place des Pyramides, une gerbe de fleurs a été déposée par une jeune militante. Stéphane Blanchonnet a souligné ensuite l'actualité de Jeanne d'Arc, puis ce rassemblement s'est conclu par une vibrante *Royale*.

Dans l'après-midi, une dizaine de personnes se sont réunies, à l'appel de la section des Hauts-de-Seine-Paris 17^e, pour déposer une gerbe devant la statue située en face de l'église Saint-Pierre. Le même jour, un hommage à Jeanne

d'Arc est intervenu à Toulouse sur la place portant son nom, ou encore à Nîmes devant le monument que nous devons au sculpteur Maxime Real del Sarthe sur la place des Carmes, lieu le plus ancien de la voie romaine en Gaule, via Domitia. En présence des autorités civiles et militaires, sous la présidence d'honneur du sénateur-maire, en présence du député de Nîmes, Michel Baptiste, président de l'association des Amis de Jeanne d'Arc, a conclu son discours en citant Jules Michelet : « *Elle aime la France et la France touchée se mit à s'aimer elle-même. Souvenons-nous toujours Français que la Patrie chez nous est née du cœur d'une femme, de sa tendresse, de ses larmes et du sang qu'elle a donnés pour nous.* » Une messe a ensuite été célébrée en l'église Saint-Baudile, où la chorale Notre-Dame de l'Assomption a fait résonner la Messe des Anges, accompagnée par Georges Gabarel aux grandes orgues et Jean-Claude Relave à la trompette... ■

Nouvelles du GAR

Le prochain banquet du Groupe d'Action royaliste se tiendra le dimanche 30 mai à 12 heures, en présence de Guy Steinbach, doyen des Camelots du Roi, ancien du 7^e BCL, président d'honneur de l'association Marius Plateau et du Groupe d'Action Royaliste, Olivier Tournafond, Dominique Hamel, Jean Philippe Chauvin. Inscription à cette adresse : contact@actionroyaliste.com



Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président Olivier Perceval Secrétaire général Romain Hellouin Trésorier Giovanni Castelluccio Secrétaire administratif Marie-Suzanne de Benque d'Agut	Responsable opérationnel François Bel-Ker Communication externe Jean de Chenon Communication interne Philippe Castelluccio François Lamy	Coordination provinces Philippe Castelluccio Militantisme Jean-Baptiste de l'Aviath Formation Olivier Perceval, Erwan Bloüet Marc Savina
--	---	--

Loire-Atlantique

Les sympathisants du CRAF peuvent désormais s'adresser à un nouveau correspondant du en Loire-Atlantique, Amaury de Perros. Courriel : adeperros@yahoo.com ; tél. : 06 17 20 39 01.



Adhésions

Qui n'a pas encore pensé à son adhésion ? La cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. C'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets... Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Ventes à la criée

Diffusez vos idées en rejoignant nos équipes de vendeurs : prenez contact avec nous ! Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Ph. Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité, écrire à F. Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Sainte Jehanne de France

Le chapitre Sainte Jehanne de France prendra une fois de plus la route de Chartres les 22, 23 et 24 mai prochains. Ce chapitre est historiquement le chapitre d'Action française. Il est ouvert à tous ceux qui voient dans l'engagement royaliste un prolongement du devoir de charité, mais aussi à tous les sympathi-



sants d'hier et d'aujourd'hui qui souhaitent simplement vivre trois journées édifiantes en compagnie de leurs camarades. Pour tout renseignement : 06 88 97 00 40 ; communication@actionfrancaise.net

Université d'été

Comme l'écrivait le marquis de Roux, les militants de l'Action française se sont donné pour mission de « défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier ». Cette célèbre formule résume tout notre engagement : d'une part, servir le pays dans les circonstances présentes, être de tous les combats d'aujourd'hui, et, d'autre part, créer les conditions d'une restauration de la monarchie pour que revive l'aventure capétienne. Mais quand l'héritier prend lui-même la tête de l'œuvre de défense de l'héritage, nous ne boudons pas notre plaisir et nous nous rangeons résolument derrière lui. C'est le sens du programme de formation que nous vous proposons cette année.



Chaque conférencier prendra appui sur l'un des douze chapitres d'Un prince français, le livre que le prince Jean de France a fait paraître en octobre dernier. A la lumière de la doctrine maurrassienne, nous analyserons et nous approfondirons les voies ouvertes par le Dauphin de France. Ne manquez pas cette occasion de vous former mais aussi de servir.

Stéphane Blanchonnet,
directeur des études du CMRDS 2010

■ DÉFENSE

Un bouclier trop lourd à porter

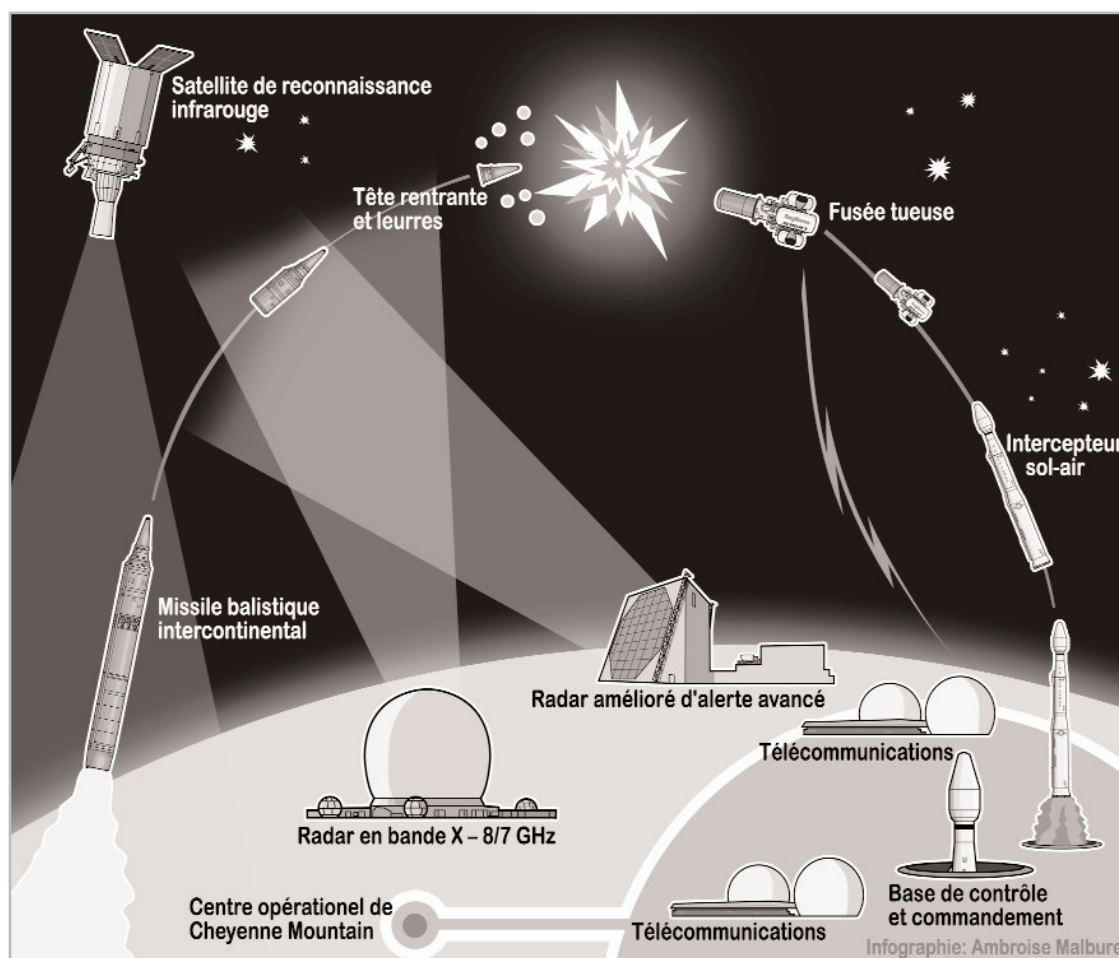
La France doit-elle investir dans la défense antimissile ? En marge des poncifs gaulliens, cette contribution au débat pointe les nécessaires arbitrages budgétaires et les illusions d'une sanctuarisation du territoire national, tout en plaidant pour une révision de la doctrine d'emploi des armes nucléaires.

Quand Léonid Brejnev échangea son stylo avec celui de Richard Nixon le 26 mai 1972 à Moscou, il avoua au reste du monde que la guerre thermonucléaire n'aurait jamais lieu. Avec ce traité ABM¹, l'escalade "canon-cuirasse" cessait au bénéfice du canon et donc de la terreur. Les boucliers antimissiles étaient vaincus par les nouvelles fusées à ogives multiples. Leur développement était abandonné à l'exception de deux démonstrateurs, maintenus pour ne pas désespérer l'industrie, l'un au Dakota du Nord, l'autre autour de Moscou. La victoire de l'offensive déblayait paradoxalement le chemin pour les accords de désarmement nucléaire qui allaient se succéder jusqu'à aujourd'hui².

La Guerre des étoiles

Dix ans plus tard, l'interlude hollywoodien d'un gouvernement de réarmement moral à Washington brisa la dérive pacifique et lança le projet d'une guerre extra-atmosphérique à une course technologique qui assécha ses crédits de plan avec l'issue que l'on sait. Le désarmement repartait avec le traité START 1 (1991) quand les frères séparés de l'empire des Indes se payèrent leur bombe en 1998 et brisèrent le consensus de non-prolifération nucléaire, édicté par le club atomique du Conseil de sécurité de l'ONU. Le danger renaissait par les bombes régionales. Les boucliers incapables de repousser une attaque de saturation revenaient à la mode pour détruire en vol quelques fusées lancées par des États mentalement instables. Les systèmes défensifs en débat aujourd'hui sont en fait les boucliers antiracailles dans une guerre atomique rustique. Ils pourraient aussi contrer un scénario à la Dr Folamour toujours redouté.

Les travaux de science-fiction de l'ère Reagan nourrissent les projets d'aujourd'hui. Il faut distinguer deux catégories de boucliers, le système antimissile stratégique et le système antimissile tactique dans le droit fil du système Patriot déployé pendant les deux guerres d'Irak. Le premier est capable de tuer un satellite, donc une tête en orbite extra-atmosphérique à très haute altitude, le second, une ogive rentrant ou un missile de croisière endo-atmosphérique. Quatre pays ont fait la démonstration stratégique et possèdent aussi leurs dérivés tactiques : les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde. Cinq pays ont des



démonstrateurs tactiques éprouvés : Israël, Taïwan, la France, l'Italie et la Grande Bretagne. Le Japon et l'Allemagne achètent américain. Un dessin vaut mieux qu'un exposé fastidieux.

Contre les armes conventionnelles

Le système stratégique ci-dessus accouple trois fonctions dans une poignée de minutes. Une grappe de satellites géostationnaires détecte le tir et la direction, une ligne de radars avancés au sol donne le couloir balistique du projectile en discriminant les leurres, des radars d'acquisition et poursuite affinent la contre-mesure et le contre-missile est tiré-guidé. Sa tête porte une charge kilotonique ou une simple masse cinétique d'impact.

Si un tel système stratégique devient indispensable contre les pays instables, la France peut-elle s'en dispenser ? C'est la question du jour. Notre industrie aérospatiale est capable de concevoir et construire ce système de protection de classe stratégique qui allie les trois fonctions précitées. Nous sommes en revanche incapables de le payer. Au bord de la faillite selon M. Fillon, l'État est plus directement menacé par la crise des dettes souveraines dont on parle chaque matin en se moquant de la Grèce que par les insomnies d'un ayatollah. Et malgré les assurances politiques, dans cet environnement de déficits, notre budget militaire ne pourra résister longtemps à des ajustements drastiques, la

guerre étant encore bien au-delà de l'horizon, comme le diront les gnomes de Bercy.

Mais si nous ne pouvons pas nous payer le bouclier stratégique, sauf à enfoncer encore plus notre crédibilité conventionnelle, la "cloche à fromages" est utile dans le domaine de la guerre classique, la plus probable : il s'agit alors de coiffer un théâtre d'opérations. Les deux guerres d'Irak ont montré les dangers d'un bombardement par fusées. On voit aujourd'hui des pays agressifs développer des capacités balistiques importantes pour ne pas être stoppés dans l'achèvement de leur dissuasion atomique par un défaut ou un retard de vecteurs puissants. Mais ces missiles peuvent aussi s'armer demain matin de têtes conventionnelles très brisantes ou sales, et créer bien des désagréments à une base, un fort, un nœud logistique, un port, un dispositif de concentration. Dans la mesure où un théâtre d'opérations est à portée de tels missiles, il est tout à fait pertinent de le mettre sous cloche. La France sait-elle le faire ? Oui, elle appelle cela la "défense de zone". Son contre-missile, c'est l'ASTER, une arme franco-européenne du champ de bataille développée par Aérospatiale-Matra, British Aerospace, Thalès et Finmeccanica.

Aucun bouclier actuel n'étant étanche - il suffit de laisser passer un seul missile nucléaire pour éprouver la gravité de ce défaut - le débat est tranché préventivement par le ministre Morin qui a exclu le bouclier stratégique de notre arsenal. Lors d'une lecture³

à la commission de la Défense de l'Assemblée nationale le 27 avril dernier, au moment même où Israël annonçait un drone-tueur de systèmes antimissiles (drone Harop), le ministre dénonçait la futilité d'une nouvelle "ligne Maginot", ce faisant le contresens habituel (la ligne Maginot a tenu en 1940 bien plus longtemps que le mental de l'état-major).

Une sécurité trompeuse

Mais il est un motif plus subtil d'y renoncer qui court les couloirs budgétaires : cette protection ébranlerait par sa sécurité trompeuse notre détermination à répliquer automatiquement à une attaque nucléaire par nos propres bombes, comme on l'argumentait jadis du refus de construire des abris anti-atomiques en France. Ce bouclier mettrait en péril la *doxa* gaullienne et toute la logique de dissuasion nucléaire française fondée sur une partie d'échecs préjouée.

Cette partie n'existe pas sur l'échiquier, même si la dispute russo-américaine du bouclier européen participe de ce jeu de rôles au bénéfice de puissants complexes militaro-industriels. Moscou affirme que l'invulnérabilité américaine obtenue inciterait Washington à frapper préemptivement et que le système antimissile polonais servirait à contrer une partie des tirs de représailles russes ; en conclusion de quoi, le bouclier serait un facteur de guerre. Les Chinois approuvent... et construisent le leur ! Obama déplace le sien. On est en pleine hypocrisie

puisque aucun système ne procure l'invulnérabilité et donc n'est une menace en creux.

Sans bouclier castrateur de notre résolution à répliquer par tous les feux de l'enfer, on peut donc jouer le rôle écrit pour nous par nous et s'inquiéter du canon. Aujourd'hui, la force de dissuasion française est en veilleuse, maintenue au taquet⁴, sans ennemi déclaré, en attendant que croissent les périls et sans exclure celui d'une prise de pouvoir par des fous n'importe où. C'est un outil utile pour repousser une future guerre directe contre un ennemi plus faible ou de même niveau, dès lors que nous l'avons déjà payé et qu'il serait sot de le remiser.

Lever le tabou nucléaire

Il s'agit seulement de reconsidérer la doctrine d'emploi des bombes tactiques avec lesquelles nos deux escadrons de chasse doivent signer notre premier avertissement et lever le tabou de non-agression nucléaire de pays dénucléarisés au cas où notre dissuasion conventionnelle, de plus en plus maigre, échouerait : donc transformer l'arme de tapis vert en arme d'emploi. Mais cette évolution doctrinale à la Rumsfeld se heurterait à un nouveau défi : le projet de désarmement nucléaire de Barack Obama, projet bien accueilli à Moscou, Londres et en Europe continentale. Nous avons désarmé d'avance, il ne nous en sera pas tenu gré, mais, disons-le tout net, notre force de frappe résiduelle est menacée d'abord par la gabegie générale de la République avant de l'être par Obama.

En revanche, la décision de ne pas construire le bouclier antimissile à quelque motif retenu, ne doit pas interdire la recherche et le développement de cette arme chez nous, sauf à vouloir laisser l'avenir sous le doigt des puissances réémergentes (Russie, Chine, Inde), émergente (Brésil) et américaine. Il serait aussi coupable de confier toute notre sécurité à l'art diplomatique de "l'ours et la mouche" car depuis cinquante ans, nous sommes engagés en contre-guerilla et pas dans une bataille de théâtre. Dans les limites ridicules d'un budget de défense à 2 % du PIB, nous peinons déjà à projeter nos forces quand ce n'est pas à les équiper convenablement. Le défi est d'abord là, pieds au sol, pas nez au vent ! ■

Catoneo
royalartillerie.blogspot.com

¹ Traité de limitation des systèmes défensifs antimissiles balistiques.

² Traités principaux : SALT2 (1979), START 1 (1991), START 2 (1993), CTBM (1996), New START (2010).

³ Le texte du ministre est disponible dans les archives de l'Assemblée (XIII^e législature, compte rendu n°28, commission de la Défense et des Forces armées, 27 avril 2010).

⁴ La plateforme stratégique du plateau d'Albion a été démantelée et les bombardiers stratégiques de veille Mirage IV muséifiés, la composante sous-marine réduite d'un tiers, la composante tactique (Pluton, Hadès) démantelée, la production de matières démontée.